



# RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022

---

SOCIÉTÉ DES CAOUTCHOUCS  
DE GRAND-BÉREBY





## Table des matières

I.	Introduction.....	9
1.	Message du Directeur Général .....	9
2.	Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence .....	11
3.	Profil général.....	12
4.	Présence géographique dans le pays .....	12
5.	Organigramme hiérarchique de la plantation .....	13
6.	Structure du capital (actionnariat) .....	13
7.	Quelques dates importantes .....	14
II.	Performance économique en chiffres.....	17
1.	Chiffre d'affaires et surfaces plantées par type de culture .....	17
2.	Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile de palmiste .....	19
3.	Production de caoutchouc naturel.....	20
4.	Projets de recherche et développement.....	21
5.	Impacts des changements climatiques sur les opérations.....	22
6.	Objectifs et perspectives.....	22
III.	Gouvernance responsable.....	25
1.	Structure de gouvernance et méthodes de gestion .....	25
2.	Politiques, chartes et code éthique .....	25
3.	Conformité aux exigences légales .....	27
a.	Lois nationales environnementales et sociales.....	27
b.	Lutte contre le travail d'enfants.....	27
c.	Lutte contre le travail forcé ou obligatoire .....	28
d.	Lutte contre la corruption.....	28
e.	Comportement anticoncurrentiel .....	28

f.	Contributions sociales.....	29
g.	Respect des lois du travail .....	29
4.	Respect volontaire d'autres normes.....	29
a.	RSPO .....	29
b.	ISO 14001.....	30
c.	ISO 9001 .....	30
d.	OHSAS 18001 et ISO 45001.....	30
e.	Approche Haut Stock de Carbone (HSC) et Hautes Valeurs de Conservation (HVC).....	31
f.	Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP).....	31
g.	GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber).....	32
5.	Chaîne d'approvisionnement et traçabilité .....	32
a.	Identification .....	32
b.	Transparence et achats équitables .....	33
c.	Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement .....	33
6.	Normes des clients .....	33
7.	Evaluations par tierces parties .....	34
8.	Plaintes et griefs.....	34
9.	Adhésions et associations.....	34
IV.	Un engagement social fort.....	39
1.	L'engagement social de l'entreprise.....	39
2.	Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux .....	41
a.	Ressources humaines .....	41
b.	Protection des employés .....	43
c.	Gestion des plaintes internes.....	44
d.	Répondre aux besoins financiers des employés.....	44



e.	Chiffrés clés des ressources humaines .....	44
f.	Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés .....	45
g.	Adhésion syndicale et liberté d'association des employés .....	45
3.	Infrastructures à la disposition des employés .....	46
a.	Au sein des villages .....	46
b.	Investissements réalisés .....	48
c.	Mobilité.....	48
4.	Sûreté des personnes et des biens immobiliers .....	48
5.	Santé : un levier de développement.....	49
a.	Politique de santé .....	49
b.	Personnel et infrastructures .....	50
c.	Prévention, détection et traitement des maladies.....	51
d.	Planning familial .....	52
e.	Collecte de données médicales.....	52
f.	Préparation aux situations d'urgences .....	53
6.	Soutien à l'éducation et à la formation .....	53
a.	Politique d'éducation .....	53
b.	Infrastructures et personnel .....	53
c.	Soutien financier et dons aux écoles .....	54
7.	Micro-projets réalisés .....	54
8.	Objectifs et performance .....	54
V.	Assurer la sécurité des employés.....	56
1.	Système de management de la sécurité .....	56
2.	Politique de sécurité et de santé au travail.....	57
3.	Comités de santé et sécurité au travail.....	57

4.	Analyse de risques .....	57
5.	Programmes et plans .....	58
6.	Réalisations .....	58
7.	Formation et sensibilisation .....	59
8.	Surveillance médicale.....	59
9.	Monitoring.....	59
10.	Nombre d'accidents.....	59
11.	Taux d'accidents par 200 000 heures de travail.....	60
12.	La sécurité des personnes dans la chaîne d’approvisionnement .....	60
13.	Evolution dans le temps .....	61
14.	Objectifs pour l'année prochaine.....	61
VI.	Gestion des ressources naturelles .....	65
1.	Système de gestion de l'environnement.....	65
2.	État des certifications en cours .....	65
3.	Politiques .....	65
a.	Eau .....	65
b.	Protection du sol.....	66
c.	Gestion des déchets .....	66
d.	Protection et amélioration de la biodiversité.....	67
e.	Emissions atmosphériques et air ambiant.....	68
f.	Matières consommées.....	68
g.	Énergie .....	68
h.	Prise en compte des impacts sur le changement climatique .....	68
i.	Préservation des Hautes Valeurs de Conservation et forêts à Haut Stock de Carbone .....	69
4.	Évaluations d'impact environnemental.....	69



5.	Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC-HCSA).....	70
6.	Non-conformités environnementales .....	71
7.	Programmes et plans .....	71
8.	Réalisations .....	71
9.	Formations.....	71
10.	Monitoring.....	72
11.	Nombre d'accidents environnementaux .....	73
12.	Suivi des incendies.....	74
13.	Relations avec le gouvernement/les administrations.....	74
14.	Aspects environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement .....	75
15.	Objectifs pour l'année prochaine.....	75
VII.	Contribution au développement local .....	78
1.	Partenaires locaux.....	78
a.	Sous-traitants.....	78
b.	Planteurs villageois.....	78
c.	Plan d'engagement avec les parties prenantes.....	80
2.	Plans de développement communautaire .....	80
3.	Relations de bon voisinage avec les populations voisines.....	80
a.	Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés.....	80
c.	Ouverture et entretien des routes .....	81
d.	Dons.....	81
4.	Partenaires dans des projets de développement local .....	81
a.	Avec les populations.....	81
VIII.	Communication interne et externe .....	86
1.	Renforcement de la communication interne .....	86

2.	Renforcement la communication externe .....	87
3.	Résultats de la communication externe .....	88
4.	Participations aux évènements et/ou sponsoring .....	90
IX.	Objectifs et perspectives 2022 - 2023 - 2024.....	92
X.	Index du contenu GRI.....	93
XI.	Glossaire.....	102
XII.	Chiffres clés.....	106



## I. Introduction

### 1. Message du Directeur Général

Sur le plan du développement durable et de la responsabilité sociétale de l'entreprise, l'année 2022 a une nouvelle fois été riche en réalisations pour la SOGB (Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby.

Son Système de Management Intégré (SMI) a fait l'objet d'audits annuels de surveillance pour les normes ISO 9001 et 14001 d'une part, et pour la norme RSPO d'autre part, respectivement en mars et octobre 2022. Ces audits se sont soldés par un renouvellement de ses certificats. Notons qu'à l'occasion de l'audit RSPO d'octobre, c'est l'entièreté de la plantation qui a été certifiée sur ses quatre titres fonciers, en lieu et place du seul titre foncier certifié jusqu'ici. Les deux unités de transformation et le terminal huilier font également partie du périmètre certifié.

La SOGB, grâce à ses processus de certification RSPO, ISO 9001 et 14001, entend démontrer qu'elle améliore les conditions de vie rurale de la région où elle est implantée tout en encourageant une agriculture tropicale respectueuse et transformatrice. Son approche permet de développer socio-économiquement et à long

terme la région où elle est implantée en y renforçant et en y protégeant les droits des communautés, en y améliorant leur qualité de vie et en y protégeant l'environnement au sein et autour de sa plantation.

Au niveau social, les efforts de recrutement et de renforcement de nos effectifs en main-d'œuvre agricole se sont poursuivis en 2022. Des investissements significatifs dans les logements des employés et de leur famille ont eu lieu avec 37 blocs de logements construits en 2022, et la revalorisation de certaines primes liées à la productivité a rendu les conditions d'emploi de la SOGB encore plus attractives. Ces mesures comprennent des formations et des mesures d'accompagnement destinées aux nouveaux saigneurs. Les recrutements de récolteurs de régimes continuent avec un centre de formation des récolteurs mis sur pied depuis mi-2019. Grâce à cette approche, les embauches nécessaires à la campagne hévéicole 2022-2023 ont pu être réalisées.

**Le budget consacré au développement durable en 2022 s'est élevé à 5,34**



Prise de vue avec un drone d'une parcelle de palmier de la SOGB

**milliards de FCFA dont 1,26 milliards de FCFA d'investissements.**

**Notre partenariat avec l'AVD (Association des Villages Déplacés) s'est poursuivi et les 13 villages riverains ont continué à bénéficier d'un important soutien financier de notre part pour la réalisation de divers projets sociaux : écoles, logements pour les instituteurs, électrification, adduction d'eau, dispensaires, etc. Nous avons continué à assurer la gratuité d'un grand nombre de prestations médicales pour les villageois ainsi que l'entretien des pistes des villages AVD. Un nouveau partenariat mis en place avec l'association humanitaire REVIVE a déjà permis à 2 missions médicales d'avoir lieu et de permettre des opérations gratuites pour les populations riveraines, pratiquées dans le bloc opératoire du Centre Médical de la SOGB spécialement remis à neuf pour l'occasion.**

Notre encadrement des planteurs villageois s'est poursuivi dans le cadre du contrat d'assistance technique conclu avec le FIRCA (Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole) depuis 2018. La qualité de nos prestations d'encadrement est régulièrement auditée et a une nouvelle fois été saluée par le FIRCA.

**Au niveau environnemental, la préservation des 2 648 ha d'aires protégées s'est poursuivie grâce aux 8**

**écogardes dédiés à plein temps à leur surveillance et à l'identification et l'inventaire continu des espèces végétales et animales présentant un intérêt en matière de biodiversité à l'échelle régionale et mondiale.**

En matière de bonnes pratiques agricoles, nous continuons à épandre les rafles des régimes en champ comme engrais organique sur les blocs situés à proximité de l'huilerie. Les fibres sont toujours recyclées comme combustible organique dans nos chaudières.

Les analyses fines de sols, d'échantillons de feuilles et les diagnostics latex pratiqués dans notre laboratoire agronomique nous permettent de calculer au plus juste les doses d'engrais minéraux à appliquer sur nos 2 cultures.

Jean-Christophe DIENST

Directeur Général SOGB





## 2. Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence

La Direction de la SOGB s'est engagée pour l'ensemble de ses activités aussi bien dans les domaines environnementaux que sociétaux dans une démarche de développement responsable et de transparence. Cet engagement se traduit à travers plusieurs politiques, encadrées par la politique de gestion responsable du Groupe Socfin<sup>1</sup>.

Afin de remplir efficacement nos critères d'engagements et de structurer nos actions, nos équipes ont mis en place plusieurs systèmes de veille environnementale et de concertation sociale.

Nos engagements pour l'environnement :

- Améliorer de façon continue les performances environnementales ;
- Assurer la protection de l'environnement et préserver la biodiversité ;
- Veiller au respect des obligations de conformité.

Nos engagements pour la qualité :

- Fournir un produit de haute qualité, répondant aux exigences des clients ;
- Améliorer de façon continue nos performances ;
- Veiller à l'évaluation annuelle du Système de Management de la Qualité.

Nos engagements pour la santé et la sécurité au travail :

- Prévenir les préjudices personnels et atteintes à la santé ;
- Se conformer aux exigences légales et autres exigences applicables ;
- Améliorer de façon continue le management et les performances SST (Santé et Sécurité au Travail).

Nos engagements sociaux associés à la certification RSPO (Roundtable For Sustainable Palm Oil) et à la politique de gestion responsable du Groupe Socfin :

- Appliquer une politique de tolérance zéro en matière de harcèlement sexuel ;
- Soutenir et développer un Comité Genre au sein de l'entreprise ;
- Défendre le droit de constituer des syndicats et d'y adhérer pour la protection de ses intérêts ;
- Respecter les lois, réglementations et accords applicables en matière de protection droits reproductifs des femmes et de la promotion de l'égalité des sexes au travail ;
- Offrir des conditions de vie décentes aux travailleurs temporaires ou migrants, conformément à la législation nationale ;
- Garantir aux employés de la SOGB un salaire décent en accord avec les normes légales recommandées par l'État de Côte d'Ivoire dans le domaine agricole ;
- Veillez au respect des droits de l'Homme ;

---

<sup>1</sup> Politique disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)

- Prévenir tout risque de travail des enfants par la vérification régulière et systématique des documents d'identité à l'embauche ainsi qu'auprès de nos fournisseurs ou sous-traitants ;
- Protéger les droits des communautés locales en appliquant la norme CLIP (Consentement Libre Informé et Préalable) ;
- Protéger les espèces rares, menacées, ou en voie de disparition ainsi que leurs habitats.

### 3. Profil général

La SOGB s'établit sur une concession de 34 712 ha. À la fin 2022, 15 862 ha sont dédiés aux plantations d'hévéas, 7 471 ha plantés en palmier et 2 648 ha sont des aires protégées.

La SOGB est une entreprise cotée en bourse sur la BRVM (Bourse Régionale des Valeurs Mobilières) à Abidjan. Son capital s'élève à 21,60 milliards de FCFA.

Elle possède une unité de traitement de caoutchouc d'une capacité de 10 t/h, une huilerie de 45 t de régimes/h avec une presserie d'amandes palmistes et un terminal huilier de 5 800 tonnes de stockage d'huile au port de San Pedro.

### 4. Présence géographique dans le pays

La SOGB est présente en Côte d'Ivoire dans la sous-préfecture de Grand-Béréby, qui fait partie de la région de San Pedro et du District du Bas Sassandra, sur l'axe San Pedro-Tabou.



AGRICULTURE TROPICALE  
RESPONSABLE



SANTE ET SECURITE AU  
TRAVAIL POUR TOUS



DEVELOPPEMENT AVEC LES  
COMMUNAUTES LOCALES



CERTIFICATIONS POUR LA  
QUALITE ET LA  
TRANSPARENCE



## 7. Quelques dates importantes

1971 - 1993 :

CRÉATION DE L'ENTREPRISE ET DÉBUT DES PLANTATIONS INDUSTRIELLES ET VILLAGEOISES

Dans le cadre de sa politique de développement régional du Sud-Ouest, l'État ivoirien a collaboré avec la Compagnie Générale des Établissements Michelin (CGEM) pour fonder la SOGB, dont les principales missions étaient de créer et de gérer des plantations d'hévéas s'étendant sur plus de 13 000 hectares, d'établir une unité de traitement du caoutchouc naturel, et de favoriser l'émergence d'un paysannat moderne apte à maîtriser les techniques de l'hévéaculture.



- 1971 Mise en place de la 1<sup>ère</sup> plantation
- 1972-1981 Création de 13 000 ha de plantations industrielles d'hévéas
- 1979 La SATAC change de nom et devient la SOGB
- 1981 Mise en service de l'usine caoutchouc
- 1984-1989 Création de plantations villageoises d'hévéas

- 1994 Privatisation de la SOGB par le Groupe Socfin
- 1998 Début des plantations de palmier à huile
- 2004 Démarrage de l'huilerie et de la production d'huile de palme
- 2007-2008 Mise en place d'un cadre de concertation formel sous forme de Protocole d'Accord entre la SOGB et les villages riverains regroupés au sein de l'AVD (Association des Villages Déplacés)
- 2010 Création d'un terminal huilier au port autonome de San Pedro

1994-2016 :  
PRIVATISATION DU GROUPE SOCFIN & CREATION DES PLANTATIONS DE PALMIERS À HUILE

Le Groupe Socfin privatise la plantation et créé dans la foulée des plantations de palmier à huile afin de valoriser les bas-fonds. Le groupe mettra rapidement en place une plateforme regroupant les villages riverains pour la création de projets communautaires.

Au total, 7 471 ha de palmiers à huile ont été plantés et dès 2018, la SOGB se lance dans la certification RSPO de son activité palmier. Elle obtient cette dernière pour sa presserie et son terminal huilier en 2020. Un an plus tard, elle obtient la RSPO P&C pour l'huilerie et la plantation (TF464).

2017-2022 :

CERTIFICATION POUR L'ENVIRONNEMENT, LA QUALITÉ ET LA BIODIVERSITÉ

La SOGB a renforcé son engagement pour le développement durable en obtenant des certifications de renommée internationale telles que ISO 14001 pour la gestion environnementale et ISO 9001 pour la qualité de ses produits, témoignant ainsi de son engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la satisfaction de sa clientèle.



- 2017 Certifications ISO 9001 et ISO 14001
- 2018 Réalisation d'études sur les Hautes Valeurs de Conservation (HVC)
- 2022 Audit combiné de suivi ISO 9001 et ISO 14001. Audit de certification RSPO de l'ensemble des plantations de palmiers à huile



# PERFORMANCE ECONOMIQUE

---



*Tri du coagulum après récolte en champ*





**5 973 EMPLOIS  
DIRECTS**

---



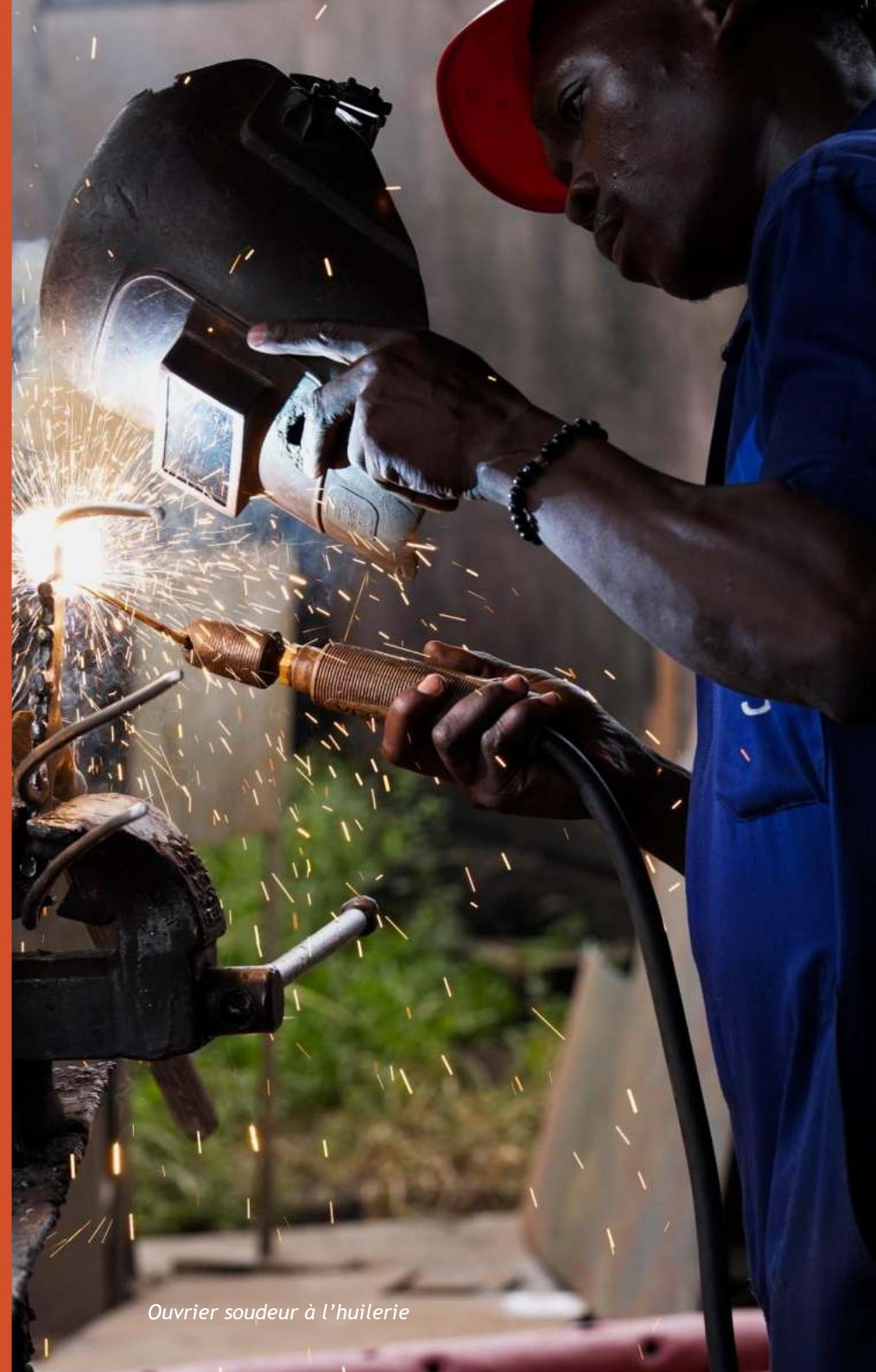
**5,34 MILLIARDS FCFA  
BUDGET  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLE**

---



**1,26 MILLIARDS FCFA  
D'INVESTISSEMENTS**

---



*Ouvrier soudeur à l'huilerie*

## II. Performance économique en chiffres

### 1. Chiffre d'affaires et surfaces plantées par type de culture

Le chiffre d'affaires de la SOGB sur l'exercice 2022 atteint 91 987 millions de FCFA toutes activités confondues, un chiffre en progression de 13% par rapport à l'année 2021.



*Le responsable de la maintenance à l'huilerie et une ouvrière*

#### a. Chiffre d'affaires : culture palmier à huile

La SOGB termine l'année 2022 avec un chiffre d'affaires pour la culture de palmiers à huile de 26 185 millions de FCFA pour 7 471 hectares matures.

Pour 2023, l'objectif de la Direction des aménagements et travaux agricoles, qui est en charge du palmier à huile à la SOGB, est de mettre l'accent sur l'amélioration des conditions de travail pour les travailleurs afin de stabiliser la main d'œuvre et promouvoir le recrutement de jeunes récolteurs. Un accent sera également mis sur une bonne gestion des zones ripariennes.

Quant aux récolteurs des plantations industrielles pour le palmier à huile, la Direction des aménagements et travaux agricoles espère augmenter sa production de 2,8% par rapport à 2022.

Palmiers à huile - 2022	
Surface immature (ha)	0
Surface mature (ha)	7 471
Surface plantée (ha)	7 471
Production plantation (tonnes de régimes)	148 447
Achats de régimes (tonnes de régimes)	6 486
Production d'huile de palme (tonnes)	35 301



*Un régime de palmier*



### b. Chiffre d'affaires : culture hévéa

La SOGB termine l'année 2022 avec un chiffre d'affaires pour la culture de l'hévéa de 65 801 millions de FCFA pour 15 862 hectares d'hévéas plantés dont seulement 12 746 hectares ont été saignés durant l'année 2022.

L'objectif pour 2023 est d'augmenter la production de la plantation de 6,7% par rapport à 2022. Pour parvenir à cet objectif, plusieurs projets d'amélioration du bien-être des travailleurs sont en cours d'élaboration afin de recruter plus de main d'œuvre et de stabiliser les effectifs déjà en place.

Hévéa - 2022	
Surface immature (ha)	3 116
Surface mature (ha)	12 746
Surface plantée (ha)	15 862
Production plantation (tonnes de caoutchouc équivalent sec)	21 779
Achats (tonnes de caoutchouc équivalent sec)	44 044
Production usinée (tonnes)	65 815



Photo montrant des élèves saigneurs



Hévéa en saignée

## 2. Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile de palmiste

La SOGB a produit 35 301 tonnes d'huile de palme en 2022 et son taux d'extraction d'huile est en amélioration (22,78%) par rapport à 2021 (22,74).

La SOGB a pour objectif d'améliorer le rendement de l'huilerie en proposant des formations complètes pour les nouveaux entrants ou en recyclant les connaissances du personnel déjà présent. Par cette approche, l'huilerie entend engendrer une amélioration continue de sa productivité et de son rendement.

Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile de palmiste	
	Quantité
Production de régimes (Plantation Industrielle (PI) en tonnes)	148 447
Régimes livrés par les Planteurs Villageois (PV en tonnes)	6 486
Huile de palme produite (tonnes)	35 301
Production d'amandes de palmiste (tonnes)	6 858
Production d'huile de palmiste (tonnes)	2 645

### 3. Production de caoutchouc naturel

La SOGB produit du caoutchouc depuis 1981, les premières plantations d'hévéas datant de 1972. 65 815 tonnes de caoutchouc sec ont été produites en 2022 et l'achat de fonds de tasse aux planteurs villageois s'est élevé à 44 044 tonnes.

Les achats aux plantations villageoises ont connu une baisse de 10% par rapport aux achats de 2021. Cela est dû à une augmentation de la production de notre plantation industrielle, et à une légère diminution des quantités usinées par rapport à 2021.

Production de caoutchouc naturel	
	Quantité
Production de caoutchouc sec (Plantation Industrielle (PI) en tonnes)	21 779
Achats aux Planteurs Villageois (PV) (tonnes)	44 044
<b>Total</b>	<b>65 823</b>





#### 4. Projets de recherche et développement

La SOGB est le terrain des activités de Recherche et Développement (R&D) du Groupe Socfin en Afrique (à l'exception du « breeding » palmier). Le portfolio des projets gérés a pour but d'augmenter durablement la productivité des cultures et la qualité des produits.

Les projets développés s'articulent autour de 4 grands axes :

1. Amélioration de la productivité :
  - Création variétale d'hévéas (en partenariat avec le CNRA en Côte d'Ivoire et l'IFC/CIRAD en France), en vue d'obtenir des clones toujours plus performants pour leur croissance, leur production de latex et leur tolérance aux maladies principalement ;
  - Etudes sur les nouvelles techniques de sélection ;
2. Essais de fertilisation du palmier à huile par libération d'engrais contrôlée, engrais organiques sur sols pauvres. Etudes des effets du zéro brûlage sur la nutrition des hévéas immatures.
3. Association de cultures « hévéa + cacao » et « hévéa + teck » en vue d'optimiser la productivité économique et écologique chez les planteurs villageois.
4. Analyses agronomiques en laboratoire pour l'analyse des sols, végétaux, latex et intrants. Les analyses des feuilles de palmier et du latex d'hévéa sont réalisées pour permettre respectivement la détermination du statut nutritionnel de la plante et de l'état physiologique Aboutissant sur des recommandations pour le pilotage des pratiques culturales des parcelles en exploitation. Etudes sur l'évolution saisonnière des nutriments dans les sols et les organes des plantes.



Agent du laboratoire d'analyse agronomique

## 5. Impacts des changements climatiques sur les opérations

Soucieuse de pouvoir garantir la pérennité de ses activités agricoles face aux changements climatiques amorcés, la SOGB s'appuie sur des manuels des bonnes pratiques agricoles appelés « itinéraires techniques ». Ces guides sont en constante évolution afin de minimiser autant que possible l'impact de notre activité sur l'environnement en général, et sur le climat en particulier. Ainsi, nous mettons au point depuis fin 2016 un itinéraire technique de replantation des hévéas qui limite le brûlage des résidus d'abattage, grâce à des essais menés en interne et dans le cadre d'un consortium avec la SAPH/Michelin/CIRAD.

## 6. Objectifs et perspectives

Avec 23 235 tonnes de caoutchouc issues de nos plantations industrielles, le tonnage budgété en 2023 progresse par rapport aux 21 779 tonnes produites en 2022. La surface en saignée devrait rester stable par rapport à 2022, avec 12 687 hectares dont 5 286 hectares exploités en basse fréquence de saignée J6, confirmant ainsi le changement initié en 2022, qui augmente la productivité de la main-d'œuvre et sa rémunération, sans affecter les rendements à l'hectare. Côté transformation, on prévoit un usinage de 67 000 tonnes de caoutchouc sec en 2023, supérieur aux 65 815 tonnes produites en 2022.

Les prévisions de productions de régimes de palmes pour 2023 sont de 152 686 tonnes, en progression par rapport à la production 2022 de 148 447 tonnes. Côté huilerie, l'utilisation continue des deux chaudières et le récent couplage des deux turbines nous permet d'optimiser la pression de stérilisation et de gagner 0,5 point de taux d'extraction depuis la fin de l'année 2022, tendance qui devrait se poursuivre en 2023.



*Pépinière d'hévéas greffés*

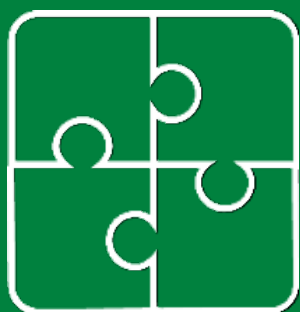


# GOUVERNANCE RESPONSABLE

---

*La Sage-femme du village riverain d'Héké 19 fait des consultations*





POLITIQUES,  
CHARTES & CODES  
ETHIQUES INTERNES  
A LA SOGB

RESPECT DES  
DROITS DE  
L'HOMME



TRANSPARENCE  
& TRAÇABILITE



Ouvrier du garage automobile de la SOGB

### III. Gouvernance responsable

#### 1. Structure de gouvernance et méthodes de gestion

Le système de gouvernance de la SOGB est structuré par un Président au sein du conseil d'administration qui a un rôle de contrôle et de surveillance. Le conseil d'administration doit rendre des comptes et faire des propositions lors de l'Assemblée Générale qui se tient une fois par an. Un Directeur Général est nommé par le conseil d'administration, dans le cadre de sa fonction, il doit rendre des comptes sur sa gestion ainsi que faire des propositions au conseil d'administration.

La gestion de l'entreprise se fait grâce à la stratégie et le contrôle définis par la Direction Générale. La gestion des opérations est assurée par les différents directeurs des départements qui rendront régulièrement des comptes à la Direction Générale. Pour ce faire, des réunions sont fréquemment organisées avec les représentants du personnel.

#### 2. Politiques, chartes et code éthique

Consciente de l'importance d'un développement responsable guidé par une politique environnementale et sociale exigeante, la SOGB a pris des engagements forts et s'engage à respecter ses obligations de conformité, mais également à réduire ses impacts environnementaux et sociaux. Pour y parvenir, différentes actions sont mises en œuvre par le Département Développement Durable (DDD) et encadrées par la Direction Générale.

La SOGB s'appuie également sur la politique de gestion responsable du Groupe Socfin qui traduit et formalise son engagement pour le développement durable de ses activités. Nous retrouvons notamment l'engagement de la SOGB pour la protection de l'environnement y compris la prévention de la pollution, la préservation de la biodiversité, la réduction et la prévention des accidents de travail, l'inclusion des petits producteurs dans sa chaîne d'approvisionnement et le respect des droits de l'Homme.

En 2021, une politique<sup>2</sup> environnementale a été créée dans le but de protéger les espèces rares, menacées ou en voies de disparition.

Le Groupe Socfin a également renforcé sa politique de gestion responsable qui a été signée son conseil d'administration en mars 2022. Plusieurs points ont été mis à jour notamment afin de répondre aux éléments de la politique de la GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber) dont le Groupe Socfin est un membre fondateur. À ce titre, la SOGB est également un membre actif grâce à son implication en Côte d'Ivoire via divers groupes de travail afin de faire évoluer la plateforme pour un caoutchouc naturel durable en Côte d'Ivoire.

Depuis mai 2011, la SOGB a rédigé un code éthique validé par la Direction Régionale de l'Emploi et de la Fonction Publique de San Pedro, et enregistré au Tribunal du travail de Sassandra.

Le document a été mis à jour en 2019 et divisé en deux parties à savoir : « le code éthique des employés et de l'entreprise » et « le code éthique des fournisseurs »<sup>3</sup>. Ces derniers sont mis à la disposition des employés ainsi que des partenaires de la SOGB afin que tous s'engagent à respecter les principes fondamentaux en matière

<sup>2</sup> Politique environnementale disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)

<sup>3</sup> Code éthique disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)



d'éthique de l'entreprise. En cas de non-respect, des mesures de sanctions sont prises, pouvant aller jusqu'à la cessation du contrat.

Depuis 2020, un Comité Genre est mis en place afin d'identifier et de traiter les éventuelles violations de droits et non-respect des personnes liés au genre, aux droits de la femme et des personnes vulnérables. Plusieurs réunions de travail avec les membres du Comité Genre sont organisées depuis 2021 dans le but de sensibiliser chaque représentant du Comité à son rôle de protection des droits des personnes et veiller à véhiculer efficacement les messages du comité au sein des villages.

En 2022, le Comité Genre de la SOGB a organisé, en partenariat avec l'ONG Espace Magique, des sensibilisations au sein des villages agricoles SOGB. Plusieurs thèmes ont été abordés tels que les violences (basées sur le genre) subies par certaines personnes, mais également les violences domestiques infligées aux enfants et aux femmes. D'autres sensibilisations concernaient des sujets médicaux comme le dépistage des cancers du col de l'utérus ou du sein.

Le partenariat créé avec l'ONG Espace Magique permet à la SOGB de mener tout au long de l'année des actions en faveur de la protection du droit des enfants et des

femmes mais également de sensibiliser sur toutes les discriminations ou violences basées sur le genre d'une personne.



*Sensibilisation faite en partenariat avec l'ONG Espace Magique en juillet 2022. Sur la photo, dans le village agricole Héké 2 à la SOGB*



Par ailleurs, le respect strict des droits de l'Homme est suivi par la Direction de

l'Administration et des Ressources Humaines (DARH). Quant à la Direction Générale de la SOGB, elle a, en accord avec la politique de gestion responsable du Groupe Socfin, les lois nationales et les accords internationaux pertinents en matière de droits de l'Homme ; tels que la Déclaration Universelle des droits de l'Homme et la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail, pris plusieurs engagements dont les plus importants sont :

- Ne pas faire de distinction en ce qui concerne la race, la couleur, le sexe, la religion et l'opinion politique dans toutes ses activités ;
- S'opposer à toute pratique d'esclavagisme et de servitude ;
- Mettre en place sans discrimination un système qui garantit le respect du droit de chaque individu ;
- Mettre en place un système qui garantit le droit des employés accusés pour être auditionnés avant d'être sanctionnés ;
- Respecter les dispositions légales en vigueur grâce à la mise en place d'un système de veille réglementaire.

### 3. Conformité aux exigences légales



Pour se conformer aux exigences légales et autres exigences applicables à ses domaines d'activités, la SOGB assure une veille légale et réglementaire. Cette veille lui permet de surveiller son environnement réglementaire afin d'identifier les nouveautés, analyser

leur applicabilité et leur impact afin de planifier le cas échéant des actions de mise en conformité.

#### a. Lois nationales environnementales et sociales

Afin de se conformer aux législations environnementales et sociales en vigueur et en complément à ses politiques, la SOGB assure annuellement une analyse de sa conformité aux exigences en la matière. La plantation a inclus dans son système de gestion les normes ISO mais aussi les Principes et Critères de la RSPO ce qui permet à la SOGB d'anticiper les nouvelles réglementations et d'éviter au maximum toute pratique non conforme. Des audits internes réguliers sont réalisés par le Département du Développement Durable, en complément des audits externes.

La SOGB encourage tous les acteurs de sa chaîne d'approvisionnement à se conformer aux exigences nationales environnementales et sociales à travers des sensibilisations et engagements au respect de ses obligations de conformité et valeur sociale.

Enfin, des audits internes et des inspections sont régulièrement effectués afin de s'assurer de la bonne mise œuvre des actions planifiées mais également du respect des lois applicables dans ce domaine.



#### b. Lutte contre le travail d'enfants

La SOGB applique une tolérance zéro face au travail d'enfants et toutes les mesures nécessaires sont prises pour lutter et prévenir ce fléau.

En 2007, la SOGB avait formalisé cet engagement à travers une note de service à l'attention de tous les employés. Cette décision et la politique sur le travail s'inscrivent en conformité avec les textes légaux et réglementaires de la Côte d'Ivoire, notamment le code du travail.

En 2019, cette volonté a été renforcée dans sa politique contre le travail des enfants<sup>4</sup>, qui concerne aussi bien les employés de la SOGB que les sous-traitants et les fournisseurs.

### c. Lutte contre le travail forcé ou obligatoire

La SOGB s'engage fermement contre le travail forcé ou obligatoire. C'est ainsi qu'à travers son code éthique, elle s'engage fermement à « ne pas avoir recours au travail forcé ou à la traite des êtres humains, ni directement, ni indirectement, ni par l'intermédiaire d'un tiers ». De plus, les lois nationales ivoiriennes interdisent de façon absolue tout recours au travail forcé ou obligatoire.

Nos engagements sont contenus dans la politique de lutte contre le travail forcé<sup>5</sup>.

### d. Lutte contre la corruption

Dans le code éthique de la SOGB, la lutte contre la corruption figure comme un axe primordial. La SOGB et ses fournisseurs s'interdisent de verser directement ou indirectement une rétribution en espèces, en biens, en services ou sous toute autre forme à un représentant de l'État ou à un



Chargement de régimes de palme, plantation SOGB

parti politique pour persuader le bénéficiaire d'utiliser son influence ou ne pas faire son devoir pour aider l'entreprise. La SOGB demande à tous ses fournisseurs de référer à leur hiérarchie ou à la SOGB tout doute éventuel quant à la légitimité d'un paiement.

Nos principaux engagements concernent :

- Une concurrence loyale et ouverte envers ses parties prenantes ;
- Une tolérance zéro pour toutes les formes de corruption ;
- Une divulgation des rapports et documents en temps opportun, avec exactitude et véracité, conformément à la réglementation



Le Directeur Général de la SOGB et un groupe de femmes de l'administration

applicable et aux pratiques agro-industrielles acceptées ;

- Interagir pacifiquement avec les populations locales et interdire tout recours à l'intimidation ou au harcèlement de la part des forces de sécurité.

### e. Comportement anticoncurrentiel

Le code éthique de la SOGB interdit tout comportement anticoncurrentiel. Il stipule que « Le fournisseur et la SOGB doivent agir de façon autonome et dans leur intérêt, dans toute situation commerciale affectant la concurrence sur les marchés et s'abstenir en

<sup>4</sup> Politique disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)

<sup>5</sup> Politique disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)



cette matière de pratiques limitant la concurrence ».

#### f. Contributions sociales

La SOGB respecte les lois sociales applicables en Côte d'Ivoire et verse les cotisations au titre de la pension de retraite, des accidents de travail et des allocations pour congé de maternité à la CNPS (Caisse Nationale de Prévoyance Sociale). Tous les employés sont déclarés à la CNPS, y compris les travailleurs journaliers qui ne sont pas occupés à temps plein.

Aussi, pour ne pas être en infraction vis-à-vis des services de la CNPS en ce qui concerne les entreprises sous-traitantes avec lesquelles elle travaille, la SOGB prélève elle-même les cotisations des employés sous-traitants directement des factures de prestations pour les reverser elle-même à la CNPS.

Au niveau des associations, la **Mutuelle des Travailleurs de la SOGB (MUTRA) regroupe l'ensemble des employés de la SOGB et a pour rôle de favoriser l'entraide entre les membres en cas d'événements personnels d'une part, et d'autre part, de mettre à disposition sous forme de prêts des sommes d'argent pour le financement de projets individuels ou collectifs.** Elle a vu le jour en 1998 à l'initiative des employés de la SOGB. Ce projet est alors vivement soutenu

par la Direction qui a apporté les moyens nécessaires à la concrétisation de ce projet.



La MUTRA constitue l'un des piliers essentiels de la mise en œuvre de la politique sociale de la SOGB et son appui pour les actions sociales (transport des élèves, gestion du foyer, prise en charge de 10% des frais médicaux hors de la SOGB pour travailleurs et familles) et participe à l'épanouissement des travailleurs. La SOGB prône également la liberté d'association en assurant à l'ensemble de son personnel le droit de s'affilier ou de constituer un syndicat. Ainsi, à la SOGB le nombre de syndicats constitués est passé de 8 à 9 en 2022. Des réunions sont régulièrement tenues entre la Direction Générale et les représentants du personnel pour l'analyse des doléances et faire progresser des points particuliers.

#### g. Respect des lois du travail

Le respect des lois du travail est garanti par l'application du code de travail et par le libre accès des organismes étatiques chargés de faire appliquer la loi, en l'occurrence l'inspection du travail et des lois sociales.

### 4. Respect volontaire d'autres normes

#### a. RSPO

Dans sa volonté de faire de son huile de palme une huile reconnue comme durable, la SOGB a entrepris, depuis 2018, une démarche de certification RSPO. **La SOGB adhère à l'ambition de la RSPO qui promeut le respect de l'environnement, des communautés locales et de toutes les parties prenantes de l'entreprise, et qui octroie à l'huile de palme produite, à travers ses principes et critères, un label de durabilité reconnu internationalement.**

Engagée dans les démarches de certification SCC RSPO de ses usines et P&C RSPO de sa chaîne d'approvisionnement depuis 2018, la SOGB a obtenu lors d'un premier audit les certificats suivants :

- RSPO P&C pour son huilerie et la plantation (TF 464) le 26 janvier 2021 ;



- Ces deux certificats ont été reconduits lors des deux audits de surveillance annuels (ASA 1 & 2).

Lors du dernier audit ASA 2 qui s'est tenu du 18 au 22 octobre 2022 dernier, la SOGB a procédé à une extension de son certificat P&C RSPO en intégrant le TF 467. La superficie totale certifiée est désormais de 34 290 ha dont 7 741 ha de palmiers à huile.

Lors ce dernier audit, certaines non-conformités et observations ont été relevées par les auditeurs. La majorité de ces non-conformités ont été corrigées endéans les 3 mois qui ont suivi ledit audit. Pour les observations faites, la SOGB s'est engagée à lever l'entièreté de ces dernières avant le prochain audit de surveillance.

L'ensemble du travail effectué par les équipes afin de mettre en place les Principes et Critères de la RSPO pour la plantation de palmiers a des répercussions positives sur la durabilité des activités hévéas et est précurseur des exigences de la plateforme GPSNR dont le Groupe Socfin est aussi un membre-fondateur.

#### b. ISO 14001

La SOGB est certifiée selon la norme ISO 14001 depuis 2017. Cette norme permet de s'assurer que le Système de Management Environnemental (SME) mis en place réduit les impacts environnementaux de l'entreprise et ce, dans une démarche d'amélioration continue. **Ces améliorations de la performance environnementale prennent en compte les obligations de conformité, l'atteinte des objectifs environnementaux et la prise en compte des besoins et attentes liés à la préservation de l'environnement et de la biodiversité.** Afin d'y parvenir, la SOGB a établi, mis en œuvre et tenu à jour un SME.

Un audit de renouvellement de la certification à la norme ISO 14001 a eu lieu durant l'année 2020. Un avis favorable a été émis par les auditeurs pour son renouvellement pour une durée de 3 ans<sup>6</sup>.

A l'issue d'un second audit de surveillance du SME de la SOGB qui s'est déroulé en avril 2022, le SME a été jugé conforme aux exigences de la norme ISO 14001 et efficacement mis en œuvre. L'audit de renouvellement des certificats aura lieu en avril 2023.

#### c. ISO 9001

Afin d'offrir un produit de qualité conforme aux exigences de ses clients et aux exigences légales et réglementaires applicables, la SOGB a mis en œuvre un système de management de la qualité certifié selon la norme ISO 9001. Cette norme vise également à accroître la satisfaction des clients et à améliorer les performances globales de l'organisme. Le Système de Management de la Qualité (SMQ) est mis à jour et amélioré de façon continue. Le SMQ de la SOGB dont le domaine d'activité est la « production de caoutchouc sec et expédition » a été audité et jugé conforme aux exigences de la norme ISO 9001:2015 pour la première fois en 2017. Un deuxième cycle de certification valable jusqu'en 2023<sup>7</sup> a été entamé en 2020 avec le renouvellement de la certification. Suite à cette re-certification en 2020, la SOGB a été soumise, du 21 au 23 mars 2022, à son 2<sup>ème</sup> audit de suivi. L'audit a démontré une fois de plus l'efficacité et l'efficacité du SMQ mis en place.

#### d. OHSAS 18001 et ISO 45001

**La Santé et la Sécurité au Travail (SST) des employés de la SOGB représentent une priorité majeure pour l'entreprise. C'est**

<sup>6</sup> Certificats disponibles sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/certificati ons](https://sogbci.com/publications/documentation/sogb/certificati ons)

<sup>7</sup> Certificats disponibles sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/certificati ons](https://sogbci.com/publications/documentation/sogb/certificati ons)

pourquoi elle a pris des engagements concrets envers :

- L'analyse systématique des risques liés à la SST ;
- La prévention des accidents et des atteintes à la santé ;
- L'amélioration continue des performances en matière de SST.

Pour y parvenir, elle met en œuvre un système de management de la SST permettant de prendre en compte les exigences légales en la matière.

Afin de démontrer ses engagements dans ce domaine, la SOGB souhaite que son système de management de la santé et la sécurité au travail soit reconnu selon la norme ISO 45001. Aucune échéance n'a encore été fixée pour cette certification mais le Comité de Santé et de Sécurité au Travail tient compte des exigences liées à cette norme dans son système de management. Ainsi, la SOGB espère pouvoir formaliser le plus rapidement possible toutes les actions déjà entreprises dans ce domaine.

#### **e. Approche Haut Stock de Carbone (HSC) et Hautes Valeurs de Conservation (HVC)**

Une étude des Hautes Valeurs de Conservation (HVC) a été réalisée en 2019 par l'organisme HCV Africa ; agréé par la

RSPO ; sur l'ensemble de la concession de la SOGB.

Lors de cette étude, les équipes de chercheurs ont pu identifier les zones à Hautes Valeurs de Conservation (HVC), les espèces rares, menacées ou en voie de disparition, les zones ripariennes le long des cours d'eau et dans les bas-fonds.

Ces études s'inscrivent dans la **volonté de la SOGB de produire une huile de palme durable en mettant en œuvre les Principes et Critères de la RSPO et les exigences de la politique de gestion responsable du Groupe Socfin.**

Un plan d'actions pour la prise en compte de ces HVC a été mis en place et intégré au plan d'action global de la démarche RSPO de la SOGB.

Une surveillance à l'aide de caméras pièges a été mise en place début 2022 afin de vérifier l'état de la faune et de la flore observées lors des études HCV. Ces caméras ont permis à nos équipes d'écogardes de mieux analyser les mouvements des animaux mais également de surveiller les zones afin d'éviter toute forme de braconnage ou de pillage des forêts.



*Calao à huppe blanche, oiseau observé dans une aire protégée de la SOGB*

Ces caméras ont permis de confirmer la présence de buffles, de guib harnaché, de céphalophes, de mangoustes et bien d'autres espèces qui font partie de la diversité faunique de la SOGB.

#### **f. Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP)**

Le Consentement Libre, Informé et Préalable (CLIP) est réalisé par la SOGB dans l'ensemble des projets entrepris avec, ou à l'endroit, des communautés des villages riverains.

Une procédure relative au CLIP a été rédigée et est applicable aux communautés autochtones et autres communautés dans le

cadre de l'identification et la réalisation des projets ayant un impact sur les communautés.

#### g. GPSNR (Global Platform for Sustainable Natural Rubber)

La SOGB est membre du groupe de travail national de la GPSNR. En intégrant ce comité, la SOGB vise à promouvoir la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement en caoutchouc naturel et dans le processus de transformation.

Au sein du groupe de travail national de la GPSNR, la SOGB participe aux travaux sur l'ensemble des thèmes généraux et est en charge des questions relatives à la gestion des produits chimiques. La SOGB a participé à plusieurs groupes de travail en 2022 notamment :

- Élaboration du budget de GPSNR - CI ;
- Sélection des planteurs à intégrer à la GPSNR ;
- Mise en œuvre des thématiques pour le développement du caoutchouc naturel durable en Côte d'Ivoire ;
- Réalisation de supports de formation pour les séminaires GPSNR ;
- Préparation des formations sur le terrain.

En 2022, le coordinateur RSPO de la SOGB accompagné du chef de département des planteurs villageois ont dispensé des formations aux moniteurs et encadreurs de la filière hévéas sur des thèmes liés à la durabilité de la chaîne d'approvisionnement du caoutchouc en Côte d'Ivoire. Parmi les thèmes abordés nous retrouvons :

- Equipements de Protection Individuelle (EPI) ;
- Utilisation réglementée des pesticides ;
- Le travail des enfants dans le secteur de l'hévéa ;
- La loi du travail : obligations et droit des employeurs (planteurs) ;
- Sensibilisation à la conservation de la forêt ;
- Systèmes d'exploitation compensateurs de la main d'œuvre saigneur 2022.

Aussi, la SOGB a participé à une évaluation, proposée par l'organisme de la GPSNR, afin de monitorer ses performances environnementales et sociales. Le département développement durable devrait recevoir les scores durant l'année 2023 afin de se préparer à la future mise en place de la norme GPSNR sur la plantation de la SOGB.

## 5. Chaîne d'approvisionnement et traçabilité

Les différents fournisseurs de la SOGB sont tenus de respecter la politique de gestion responsable adoptée par la plantation. Afin d'y parvenir, elle s'assure que sa **chaîne d'approvisionnement soit totalement transparente et que ses matières premières soient traçables à 100%**.

Afin d'accentuer cet engagement, la SOGB a développé un programme permettant d'informatiser les achats aux planteurs villageois. Ce projet appelé « **Projet Nero** » permet également de géolocaliser toutes les plantations villageoises.

En 2022, les livraisons de matières premières (caoutchouc humide et régimes de fruits de palmiers à huile) ont été traçables à 100% au niveau 1.

### a. Identification

La chaîne d'approvisionnement et la traçabilité de la matière première sont assurées par les directions en charge des achats de matières premières. La base de données des fournisseurs de matières premières est systématiquement mise à jour et gérée par un système informatisé.

En 2022, ce sont plus de 9 000 (6 100 planteurs individuels et 2 900 autres planteurs regroupés dans 10 coopératives)



planteurs d'hévéas et 66 planteurs villageois de palmiers à huile et 21 coopératives composées d'environ 80 planteurs de palmier ont apporté leur production aux usines de la SOGB. Pour le palmier à huile, les planteurs se situent dans la zone autour de l'huilerie à une distance moyenne de 20 km. Les planteurs d'hévéas peuvent parcourir de plus grandes distances et se situent dans la zone allant de San Pedro à Djouroutou (à 160 km de la SOGB). Parmi les matières premières livrées à l'usine, environ 2 000 tonnes de coagulum proviennent de Touih-Meagui à 130 km de l'usine.

### b. **Transparence et achats équitables**

Dans un souci de transparence avec ses planteurs partenaires, la SOGB communique et affiche les prix d'achat des matières premières à différents endroits dans l'entreprise et sur son site internet. Les prix d'achat sont ceux fixés au niveau national par les structures en charge des prix des différentes filières. Les structures officielles concernant la filière agricole du palmier à huile est l'AIPH (Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile) et pour l'hévéa, l'APROMAC (Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Cote d'Ivoire).

### c. **Prise en compte des aspects environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement**

La SOGB, à travers son **programme d'encadrement des planteurs villageois**, fournisseurs de matières premières, réalise des séances de sensibilisation et de formation pour la préservation de l'environnement et des droits sociaux fondamentaux. Divers thèmes sont abordés tels que :

- La lutte contre la pollution de l'eau et des sols ;
- La lutte contre la déforestation ;
- La protection des forêts protégées ;
- La lutte contre les ravageurs ;
- La lutte contre le travail des enfants ;
- Etc.

Des inspections sont également régulièrement réalisées chez les principaux fournisseurs de régimes de palmiers afin d'évaluer la prise en compte des exigences environnementales et sociales de la SOGB dans leurs pratiques. Tous les régimes identifiés comme issus de zones protégées ne sont plus reçus à l'usine.

Pour les planteurs d'hévéas, la SOGB utilise l'application RubberWay (développée par Michelin) afin d'évaluer la durabilité des

pratiques de ses fournisseurs de coagulum d'hévéas. Cette application est utilisée par les moniteurs de la SOGB qui encadrent les planteurs villageois dans les plantations environnantes. Cet accompagnement permet d'augmenter la longévité des arbres et de mettre en pratique les bonnes pratiques agricoles en milieu villageois.

Depuis juillet 2022, la SOGB utilise également le programme qu'elle a développé en interne, appelé « Projet Nero ». Il permet à la SOGB d'avoir une meilleure traçabilité de ses achats mais également de pouvoir s'assurer que le caoutchouc acheté ne provienne pas d'une zone protégée grâce à la géolocalisation des plantations villageoises.

## 6. **Normes des clients**

Les spécifications techniques varient d'un client à un autre.

Pour le caoutchouc, elles prennent en compte les caractéristiques techniques telles que la plasticité initiale, l'indice de rétention de la plasticité, la viscosité, les impuretés, les matières volatiles, etc. La vérification de la conformité des produits aux normes exigées est vérifiée en interne dans notre laboratoire d'analyses avant toute livraison. Des certificats d'analyses sont joints aux produits livrés.

Depuis 2019, la SOGB s'engage à tenir compte des politiques d'achats responsables transmises par ses clients et de leurs exigences environnementales, selon leur politique d'approvisionnement en matière de caoutchouc naturel. Ces dernières ont été intégrées au SME de la SOGB.

## 7. Evaluations par tierces parties

Des contrôles sont effectués de façon périodique par les institutions étatiques en charge.

Chaque année, la SOGB est évaluée par différents ministères ivoiriens couvrant ses domaines d'activité.

Ainsi, en 2022, le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL), a réalisé une inspection de l'huilerie ainsi que du centre de conditionnement du caoutchouc de la SOGB. L'équipe du CIAPOL a également visité les deux systèmes de traitement des eaux usées par lagunage naturel.

Le CIAPOL a félicité la SOGB pour son travail en matière de traitement des déchets (solide, liquide et gazeux). Il l'a aussi encouragé à poursuivre ses efforts pour limiter et/ou éliminer l'impact négatif de ses activités sur **l'environnement, les travailleurs et les populations riveraines.**

La SOGB a également reçu la visite des agents de la Direction de Protection des

Végétaux du Ministère de l'Agriculture pour un audit de conformité de son système de traitement thermique des palettes en bois selon la norme NIMP15. Les agents ont clôturé leur visite, satisfaits du travail de la SOGB et de son strict respect de la norme de production.

Et comme tous les ans, la Caisse Nationale de Prévoyance sociale (CNPS) a réalisé en 2022 une évaluation annuelle du programme de prévention de la SOGB en matière de Santé et Sécurité au Travail (SST). Ils ont pu voir les progrès de la SOGB en matière de préservation de la santé des travailleurs.

Des actions ont été prises par la SOGB suite aux observations faites à l'issue de ses différentes inspections. Elles ont été intégrées aux différents plans d'actions pour un meilleur suivi et traitement.

## 8. Plaintes et griefs

La plateforme pour l'expression et le traitement des plaintes et griefs mise en place à la SOGB fonctionne normalement.

La procédure a été communiquée à l'ensemble des parties prenantes internes et externes à travers des formations organisées tout le long de l'année.

La mise en place du Comité Genre au sein de la SOGB permet, quant à lui, de soutenir et

intervenir pour les victimes de violences basées sur le genre.

Concernant les relations avec les communautés riveraines, grâce à une présence accrue du Chef de Département Relations Extérieures (CDRE) de la SOGB, le nombre de plaintes enregistrées a considérablement baissé puisque seulement 6 ont été enregistrées pour 2022 émanant des communautés riveraines.

Au total, 60 plaintes ont été enregistrées dans le registre des plaintes de la SOGB.

Néanmoins, au terme de l'année 2022, toutes les plaintes enregistrées par la SOGB ont été résolues.

## 9. Adhésions et associations

La SOGB entretient de bons rapports avec les associations interprofessionnelles dont certaines sont citées ci-après :

- L'Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Cote d'Ivoire (APROMAC) ;
- L'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF) ;

- La Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire-Patronat ivoirien (CGECI) ;
- L'Association Interprofessionnelle de la filière Palmier à Huile (AIPH) qui regroupe toutes les composantes de la filière à savoir :
  - La Fédération Nationale des Coopératives de Planteurs de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire (FENACOPAH-CI) ;
  - L'Association Professionnelle des Sociétés Agricoles de Palmier de Côte d'Ivoire (APROSAPCI) ;
  - Le Groupement des Industriels Transformateurs d'Huile de palme (GITH).

L'AIPH travaille également avec les acteurs opérant dans la recherche et le financement comme le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et le Fonds d'extension et de renouvellement pour le développement de la culture du Palmier (Fer-Palmier).

À titre d'exemple, la SOGB, représentée par son secrétaire général en poste à Abidjan, participe aux différentes rencontres organisées par les associations mentionnées ci-dessus. La SOGB joue un rôle actif au sein du comité Développement Durable de l'AIPH qui s'est doté en 2022 d'une politique de

développement durable et d'un manuel de durabilité.



*Ouvrier du centre du conditionnement du caoutchouc*





UNITE-DOLE

DOLE 1

Vue aérienne d'un village agricole de la SOGB



A photograph of a water distribution station. On the left is a large, vertical, light blue cylindrical tank. In the center is a smaller blue barrel with a white cap, topped with a plastic water bottle. To the right of the barrel is a blue pump unit mounted on a black tripod. The pump is connected to a network of black pipes and a black filter unit. The entire setup is located under a simple wooden roof structure against a light blue wall. The floor is made of concrete or stone.

# UN ENGAGEMENT SOCIAL FORT

*Fontaine de distribution d'eau potable*



**24 520**  
HABITANTS SUR LA  
PLANTATION

---



**105 695**  
CONSULTATIONS  
MEDICALES

---



**15**  
ECOLES

---





## IV. Un engagement social fort

Ce chapitre est consacré à l'engagement social du Groupe envers ses employés. L'engagement envers les communautés est repris en chapitre 7.

### 1. L'engagement social de l'entreprise

« Promouvoir l'Homme et valoriser la Terre », est la devise de la SOGB. Par son engagement social ; la SOGB vise à améliorer les conditions de vie de ses employés, de leur famille et des communautés environnantes. La SOGB travaille au quotidien pour que ses activités soient bénéfiques à tous tout en préservant l'environnement.

Un des engagements de la SOGB auprès de ses travailleurs, c'est de leur fournir un habitat moderne, sécurisé avec les commodités telles que l'eau courante et l'électricité pour permettre à ceux-ci et à leur famille de bénéficier de conditions de vie adéquates. 23 villages répartis sur l'ensemble de la plantation sont destinés à loger les employés et leur famille.

C'est pourquoi, la politique de construction de logements dans l'ensemble des 18 villages agricoles et les 5 villages de la zone industrielle et résidentielle (ZIR) se poursuit

avec, pour 2022, environ 700 millions FCFA investis dans les constructions.

Au cours de l'année 2022, la SOGB a investi 3 057 millions FCFA dans la construction, les infrastructures et l'entretien général des villages. Parmi ces investissements plusieurs biens ont été construits tels que : 122 logements, 121 cuisines, 142 latrines et 119 douches et, grâce à ces nouvelles constructions, la SOGB entend maintenir un niveau de vie décent dans l'ensemble de ses villages.

La population globale habitant sur le site de façon permanente, employés et leur famille, avoisine les 24 520 personnes suivant un recensement interne effectué en fin d'année 2022.

Les villages sont équipés de dispensaires, de forages pour l'approvisionnement en eau potable et d'accès à l'électricité. Ils disposent aussi de terrains de football. Durant l'année 2021, les compétitions sportives ont pu reprendre après la crise sanitaire due au coronavirus. Ces compétitions se sont poursuivies tout au long de l'année 2022. En plus de cela, la Direction Générale a mis en place cette année, un comité de réflexion dont la mission est de proposer et de mener des actions tendant à favoriser des conditions de vie beaucoup plus attractives dans les villages agricoles au même titre que dans la ZIR. Il s'agit entre

autres de la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures dans les 18 villages agricoles comme les terrains de foot, les centres récréatifs (pailotes), mais aussi, la construction de garderies pour enfants et la cession de portions de terres pour permettre à ceux qui le désirent, de réaliser des jardins potagers. L'objectif de la Direction Générale est non seulement de créer une ambiance de vie agréable aux populations, mais aussi de diminuer son turnover.



L'entreprise organise aussi, chaque année, un concours du village le plus propre et octroie des prix aux lauréats. L'équipe d'évaluation a remarqué les effets positifs d'un tel concours sur la propreté générale du cadre de vie. En 2022, le concours a eu lieu en juillet et le village de KOTO 1 a remporté la compétition. Ce concours permet, chaque année, aux riverains d'améliorer leur environnement et qualité de vie.

**L'engagement social de la SOGB c'est également la prise en charge médicale des travailleurs et leurs familles.**



La politique sanitaire de la plantation privilégie le renforcement des capacités techniques et matérielles du centre médical. L'hôpital de la SOGB est composé d'un centre médical équipé d'une maternité, de services de pédiatrie, d'urgences, de radiologie, de laboratoires modernes d'analyses et de dépistage du VIH/SIDA, de chambres d'observation et d'hospitalisation (une trentaine de lits). Le centre est dirigé par un médecin du travail assisté par plusieurs infirmiers et de 2 sage-femmes pour une équipe complète de 91 personnes dédiées à la santé des habitants de la région.

Les frais des travailleurs et de leur famille sont entièrement pris en charge par la SOGB, aussi bien au niveau des consultations que de la fourniture de médicaments ou d'analyses biologiques, et de tout autre soin disponible à l'hôpital de la SOGB. Des partenariats ont été tissés en 2022 avec des Hôpitaux de premier niveau (CHU et CHR) pour la prise en charge rapide et sécurisée des travailleurs et de leur famille lorsque le plateau technique du centre médical ne peut prendre en charge un tel cas.

Lorsque le plateau technique du centre médical est dépassé, le malade est référé dans un autre centre. Les soins sont pris en charge à 75% par la SOGB.

Les employés disposent d'une mutuelle depuis 1998 à laquelle il verse une cotisation. Grâce à ces cotisations, des prêts sont octroyés aux membres. La mutuelle assure notamment le transport des collégiens (enfants des employés) vers la ville de Grand-Béréby. La mutuelle dispose également d'un foyer d'hébergement pour les élèves à Grand-Béréby et toutes ces actions sont subventionnées par la SOGB dans l'intérêt de l'ensemble des employés.

Toujours sur le plan médical, la SOGB a réhabilité le bloc opératoire du centre

médical et, depuis janvier 2022, des interventions chirurgicales sont pratiquées, au profit des populations riveraines, lors des missions médicales humanitaires de l'ONG belge REVIVE à la SOGB. Suite à la réhabilitation du bloc opératoire, la SOGB a également acquis un cabinet dentaire : un dentiste vient alors une fois par semaine afin de soigner les employés.

**L'engagement social, c'est également multiplier les actions socio-culturelles en faveur des travailleurs et toute la population interne estimée à environ 25 000 personnes pour leur épanouissement.**

En ce qui concerne nos parties prenantes externes, telles que les villages AVD, la SOGB assurent les engagements qu'elle a pris dans le protocole d'accord<sup>8</sup> qui les lie. Aussi, la communication claire et transparente existante sur certains dossiers permet d'aplanir les différends qui peuvent survenir, et ce, dans l'intérêt des deux parties.

<sup>8</sup> Protocole d'accord disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/communauté](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/communauté)

## 2. Évaluation globale des principaux indicateurs sociaux

### a. Ressources humaines

À fin 2022, la SOGB avait un effectif total de 8 890 employés dont 5 973 employés directs. Les étapes d'embauche à la SOGB se font suivant un processus strict de sélection permettant de respecter les compétences de chacun mais également de faire de la promotion en interne lorsque cela est possible.

Les embauches pour les postes ne requérant pas de qualifications spécifiques, se font prioritairement au sein des effectifs de travailleurs journaliers ou via des missions de sensibilisation dans diverses régions proches de la SOGB.

Toute embauche est précédée d'une visite médicale pour certifier de l'état de santé et de la capacité du candidat à occuper le poste concerné. Un contrat de travail sera établi pour tout type de travailleur conformément au Code du travail, ainsi que l'ouverture d'un dossier administratif en vue des différentes déclarations à la CNPS.



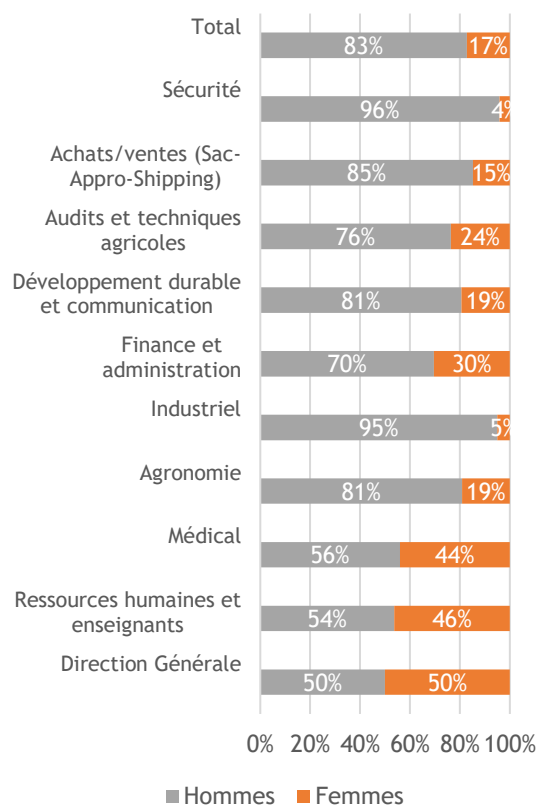
*Fête de trentenaire de l'école primaire de Baco en mai 2022*



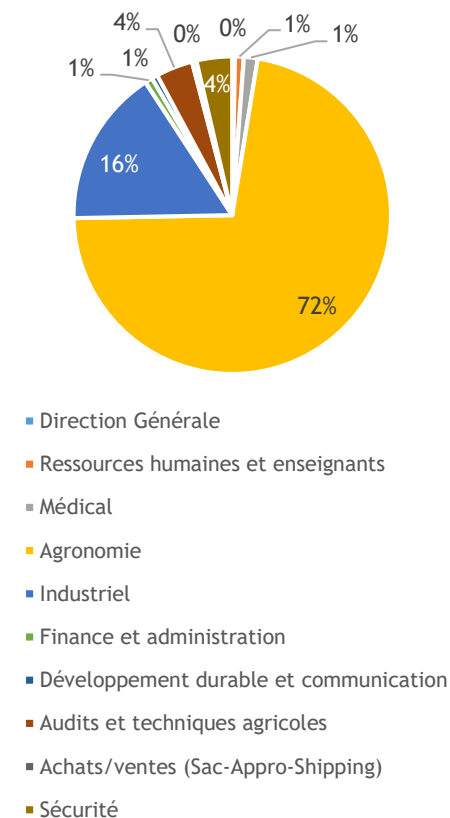
i. Répartition des effectifs par département et par genre

Répartition des effectifs par département et par genre pour les employés directs (2022)			
	Hommes	Femmes	Total
Direction Générale	8	8	16
Ressources humaines et enseignants	29	25	54
Médical	47	37	84
Agronomie	3 482	826	4 308
Industriel	913	48	961
Finance et administration	32	14	46
Développement durable et communication	29	7	36
Audits and agricultural techniques	171	53	224
Achats/ventes (Sac-Appro-Shipping)	23	4	27
Sécurité	208	9	217
<b>Total</b>	<b>4 942</b>	<b>1 031</b>	<b>5 973</b>

Répartition des effectifs par genre pour les employés directs (2022)



Répartition des effectifs par département pour les employés directs (2022)



La SOGB veille à offrir la possibilité de travailler à toute personne désireuse d'obtenir un poste. Nous veillons également à offrir des emplois équitables et justes en favorisant la diversité. À la fin 2022, parmi les employés directs, 1 031 femmes occupaient des postes au sein de

l'entreprise. À la Direction Générale de la SOGB, 50% des postes sont occupés par des femmes.

Du fait de son secteur d'activité, la majorité des employés de la SOGB occupent des postes de manœuvre ou d'ouvriers.

ii. Répartition des effectifs par catégorie

Répartition des effectifs par catégorie (2022)	
Employés permanents	5 973
Travailleurs journaliers	2 667
Sous-traitants	250
<b>Total</b>	<b>8 890</b>

iii. Intégration des jeunes dans le monde du travail : opportunités

La SOGB continue d'être une source d'opportunités pour les jeunes élèves et étudiants sortis des écoles et qui ont besoin de stages pour la validation de leurs diplômes. De par la diversité de ses activités (agricoles, industrielles, ateliers mécaniques et maintenances, électromécaniques, etc.), la SOGB a accueilli, en 2022, 98 stagiaires pour des stages de fin d'études et pour une durée de 3 à 6 mois.

Dans le souci de disposer toujours d'une main d'œuvre qualifiée pour ses usines et ateliers techniques, la SOGB a conclu, avec le Fonds de Développement de Formation Professionnelle (FDFP), un projet d'apprentissage de 45 techniciens de niveau BT dans les domaines suivants : mécanique, électricité, électromécanique, contrôle qualité, mécanique auto ou encore chaudronnerie soudure.

Ces jeunes qui, pendant 9 mois, sont mis en apprentissage dans les ateliers en situation réelle de travail seront, pour la grande majorité, intégrés dans les effectifs de la SOGB aux postes vacants pour les intégrer aux équipes et leur faire bénéficier d'une réelle expérience.

La SOGB offre également une opportunité d'emploi pour des jeunes non qualifiés. Il s'agit des emplois de saigneurs et récolteurs. Ces jeunes recrues seront formées dans les centres de formation pour saigneurs et récolteurs de régimes. Après leur formation, ils sont intégrés aux effectifs de l'entreprise en qualité de saigneurs et de récolteurs et bénéficient dès lors de tous les avantages sociaux qu'offre l'entreprise. Pour l'année 2022, ce sont 182 personnes qui ont bénéficié d'un CDI.

Répartition des effectifs par âge pour les employés directs (2022)	
< 18 ans	0
18 - 29 ans	1 393
30 - 50 ans	3 844
> 50 ans	736
<b>Total</b>	<b>5 973</b>

iv. Salaire minimum

Au niveau du salaire de base conventionnel, la grille interne pratiquée par la SOGB est supérieure à celle conventionnelle du secteur d'activité qui est le secteur agricole. A titre de comparaison, pour la deuxième catégorie, le salaire journalier conventionnel est de 779 FCFA/jour alors qu'il est de 1 494 FCFA/jour à la SOGB, soit presque le double. A ce salaire de base sont rajoutées d'autres primes et indemnités.

b. Protection des employés

La SOGB veille à la protection et au bien-être de ses employés.

Au sein de l'entreprise, ils sont protégés par les différents textes légaux et réglementaires ainsi que par les représentations syndicales, délégués du personnel et autre dispositifs mis en place

par la SOGB. Les moyens de protection de l'employé sont repris dans le règlement intérieur et le code éthique.

### c. Gestion des plaintes internes

La SOGB dispose d'une procédure de gestion des plaintes internes pour la communication et la négociation entre l'employeur, les employés et leurs représentants, ainsi qu'une procédure de gestion et de traitement des doléances.

Le mécanisme de gestion des plaintes internes est géré à plusieurs niveaux :

- Par l'intermédiaire des représentants du personnel sous forme de doléance ;
- Par la saisine du N+2 s'il s'agit d'une plainte concernant le N+1 ;
- Par la saisine du chef de village ou du chef de la sécurité s'il s'agit d'une plainte extra-professionnelle.

Le dialogue social est encadré par des discussions entre les représentants des employés et les responsables syndicaux d'une part et la Direction Générale d'autre part. Les rencontres ont lieu tous les 2 mois. Les dates des rencontres sont communiquées préalablement et les points de discussion sont déposés au moins une semaine à l'avance à la Direction Générales. Les discussions sont alors menées suivant l'ordre

du jour et entérinées par un procès-verbal signé par toutes les parties. Le procès-verbal est consigné dans le cahier de doléances et diffusé à toutes les Directions. Des tournées d'explication sont organisées par les délégués du personnel pour s'assurer d'une large diffusion.

### d. Répondre aux besoins financiers des employés

Pour tenir compte des inflations au niveau national et en vue de renforcer la capacité financière de ses travailleurs, les revalorisations salariales se sont poursuivies au cours de l'année 2022 notamment chez les saigneurs et les récolteurs, les ouvriers dans les usines et les ateliers techniques.

Ces efforts ont permis d'augmenter sensiblement les salaires des ouvriers. La SOGB poursuivra son engagement et, plus largement, la Côte d'Ivoire a prévu des négociations salariales au niveau national en 2023.

Des mécanismes de prêts sont également disponibles grâce à la Mutuelle des Travailleurs (MUTRA) afin d'assister les employés lors d'événements heureux et malheureux ou de les accompagner dans la réalisation de projets personnels.

La SOGB apporte une contribution annuelle de l'ordre de 65 millions FCFA à la MUTRA.

Cette dernière est chargée d'analyser et de prêter un montant aux employés en faisant la demande, mais ce, dans le respect des quotités cessibles. La SOGB y veille scrupuleusement pour éviter le surendettement.

### e. Chiffrés clés des ressources humaines

Au 31 décembre 2022, la SOGB avait un effectif total de 5 973 employés directs toutes catégories confondues ; ce qui ramène les effectifs au même niveau que décembre 2021. En 2022, la SOGB a connu un turn-over de de 15% contre 18% en 2021.

De façon globale, on continue d'enregistrer beaucoup de départs dans les départements agricoles mais moins dans le rang des saigneurs et récolteurs où cette année le ratio recrutement/départ est positif.

De façon générale en Côte d'Ivoire, et particulièrement dans le secteur agricole, nous constatons une instabilité de la main d'œuvre. Cette instabilité trouve son origine dans plusieurs facteurs :

- Une population qui se dirige de plus en plus vers des métiers qualifiés suite à l'augmentation du niveau d'urbanisation et d'alphabétisation ;
- L'orpaillage clandestin vers lequel les personnes se dirigent de plus en



plus dans le but d'obtenir de grosses sommes d'argent rapidement sans passer par les institutions légales et reconnues ;

- Enfin, le manque de main d'œuvre immigrée dans le Sud de la Côte d'Ivoire, ces derniers étant les plus intéressés par les métiers agricoles.

Durant l'année 2022, les décisions courageuses prises à la SOGB ont permis de relever les niveaux de salaire des saigneurs, récolteurs, collecteurs, ainsi que d'autres postes dans le domaine agricole. Elles ont eu un impact positif sur la productivité d'une part et d'autre part facilitent les recrutements en vue de combler les déficits observés. **Le défi actuellement est de pouvoir maintenir les nouvelles recrues et faire en sorte que la vie dans nos villages agricoles soit meilleure.**

Pour cette raison, un comité de réflexion a été mis en place pour analyser la situation de la main d'œuvre et proposer des solutions concrètes pour résoudre la problématique de pénurie de main d'œuvre. Des propositions ont été faites et validées par la Direction Générale. Ce sont entre autres : **la réhabilitation de tous les centres de récréation dans les villages agricoles et équipements en jeux de société, la construction de garderies dans les villages agricoles pour permettre de surveiller les**

**enfants en bas âge et permettre ainsi aux parents de vaquer à leurs occupations, l'instauration d'une journée de récompenses des meilleurs saigneurs et récolteurs, la réhabilitation des terrains de football et l'instauration d'un championnat de football féminin, l'identification des surfaces non utilisées et cultivables à mettre à la disposition des travailleurs pour des mini projets agricoles.** Un projet de construction d'une école secondaire privée fait également son chemin et toutes ces actions permettront de stabiliser nos travailleurs et de rendre la vie ici meilleure que tout autre endroit de la région.

#### **f. Opportunités de formation : renforcement des capacités des employés**

Un plan de formation est mis en place chaque année en vue du renforcement des capacités des employés. Au cours de l'année 2022 environ 430 personnes ont bénéficié de formations externes réparties sur 33 actions de formation validées par le FDFP pour un budget de 109 millions FCFA. Des formations internes sont également effectuées et participent à améliorer les rendements, à avoir une bonne maîtrise de l'activité et à renforcer les capacités des travailleurs.

Par exemple, en avril 2022, les agents du Département Expérimentation Agricole ont reçu une formation sur les différents aspects

de l'expérimentation agricole. Parmi les thèmes abordés, les agents de la DTA-AO ont pu être formés sur l'implémentation et la conduite des essais, la collecte de données, ou encore la démarche et protocole expérimental. Cette formation a été dispensée par l'École Nationale Supérieure de statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA).



*Formation donnée par l'ENSEA en avril 2022 aux agents de la DTA-AO*

Les minutes de sécurité sont également dispensées pour maintenir les travailleurs en veille sur les aspects de santé et sécurité avec pour objectif la réduction du taux d'accident de travail sur toute la plantation.

#### **g. Adhésion syndicale et liberté d'association des employés**

En matière syndicale, la liberté syndicale est bien effective à la SOGB qui compte à ce jour 9 syndicats. Chaque employé dispose de la liberté de s'affilier au syndicat de son choix sans aucune intervention de la SOGB.

Aussi, d'autres formes d'associations existent et regroupent des employés ; ce sont notamment l'Association des Cadres et Agents de Maîtrise (ACAM), l'Association des Travailleurs de Section (garage), l'Union des Femmes de la SOGB et des associations à caractère régional.

Toutes ces associations sont régies par leurs propres textes et fonctionnent librement avec parfois des subventions de la SOGB lors des manifestations.

### 3. Infrastructures à la disposition des employés

#### a. Au sein des villages

La SOGB dispose au total de 23 villages. Chaque village est administré par un cadre chef d'unité agricole ou un assistant agent de maîtrise qui est épaulé par un chef de village ou de quartier, aussi employé de la SOGB. Ils assurent le maintien de la propreté du village ainsi que son bon fonctionnement et le règlement des éventuels litiges.

#### i. Infrastructures personnelles des employés

La vocation de la SOGB est de loger l'ensemble de ses employés et leurs ayants-droits dans des logements décents avec les commodités nécessaires : électricité, eau

courante, latrine et cuisine. Elle met à leur disposition des logements construits en hydraform avec un aménagement respectant les normes d'hygiène et de salubrité en vigueur. Parmi les 23 villages de la plantation, tous sont équipés en électricité et eau courante.

#### ii. Infrastructure de loisirs

L'animation des villages fait partie des préoccupations de l'entreprise. Ainsi,

chaque village est doté d'un centre de loisirs ainsi que de terrains de sport pour les employés et leur famille. Des tournois de football et divers autres jeux ainsi que des activités culturelles sont organisés pour maintenir la cohésion entre les habitants d'une part, et d'autre part pour créer un cadre de rapprochement des différents acteurs socio-professionnels.

Le Comité de Direction de la SOGB a entrepris, depuis 2022, un vaste projet de



redynamisation des villages agricoles en proposant, notamment, un réaménagement des pailloles afin de favoriser les échanges entre habitants des villages et un plus grand bien-être général.

Des événements et manifestations ont également été organisés comme la « Nuit du Sport » qui se déroule chaque année en novembre dont nous avons pu célébrer la 9<sup>ème</sup> édition en 2022. Cet événement sportif rassemble de plus en plus de participants. En 2022 toujours, un triathlon a été organisé au sein de la SOGB. Plus de 30 participants ont pris part à la compétition sportive.



*Coupe de l'indépendance dans le village agricole de Koto 1 en août 2022 :  
Le Directeur Général remet le trophée au vainqueur*



### b. Investissements réalisés

En 2022, la SOGB a consacré un budget de 3 057 928 994 FCFA à l'entretien, à l'amélioration et à la construction d'infrastructures dans ses villages de plantation.

### c. Mobilité

Le transport du personnel à l'intérieur de la concession est organisé avec des véhicules aménagés pour transporter les employés de leur lieu d'habitation vers leur lieu de travail et inversement. Certains agents sont également dotés de motos et de bicyclettes pour leur autonomie.

## 4. Sûreté des personnes et des biens immobiliers

Une équipe assure la sécurité sur l'ensemble de la concession pour garantir la sécurité des biens et des personnes, en liaison avec les forces de sécurité nationale. À la tête de cette équipe, se trouve un Adjudant - Chef de la Gendarmerie Nationale pour une bonne maîtrise des questions de procédures judiciaires et de respect des droits de tous ceux qui vivent sur le site.



*Membres des agents de sécurité : La brigade incendie*



*Le médecin chef du centre médical de la SOGB - Dr. YAO Bessy Raphaël*

## 5. Santé : un levier de développement

### a. Politique de santé

La santé fait partie des principaux engagements de la SOGB. L'objectif est de prodiguer des soins médicaux de qualité,

accessible à tous et ce à travers toute la plantation. Dans ce souci d'amélioration de la santé, la SOGB a mis en place une politique sanitaire en conformité avec les textes réglementaires qui s'articulent autour de trois axes majeurs :

- Prise en charge curative ;
- Politique de prévention ;

- Santé du travail.

Les consultations sont gratuites pour tous les employés et leurs ayants-droits (conjointes et enfants).

La SOGB a pratiqué 105 695 consultations en 2022 et, en plus de cela, 484 accouchements ont eu lieu et 614 femmes ont été conseillées dans le cadre du planning familial.

En 2022, la SOGB a consacré un budget de 981 millions FCFA pour la prise en charge des travailleurs et leurs familles.

Aussi, afin d'améliorer les conditions de vie rurale, la SOGB a tissé un partenariat fort avec l'ONG belge REVIVE.



Depuis 2021, l'ONG vient à la SOGB afin de prodiguer des soins chirurgicaux spécialisés gratuits qui soulagent les personnes qui n'ont pas les moyens financiers ou pratiques de se faire opérer ailleurs. Dans cette optique, la SOGB invite les riverains des villages limitrophes à la plantation à venir bénéficier de ces soins gratuits.

Pour ce faire, la SOGB a complètement réhabilité la salle d'opération du centre



médical. Elle met également à disposition, pour chaque mission, toutes les ressources nécessaires aux médecins belges afin que la mission se déroule dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être pour les patients. **En janvier 2022, 68 opérations ont pu être pratiquées à la SOGB. Début 2023, l'ONG REVIVE est revenue à la SOGB. Ils ont alors pratiqué 78 opérations.**



#### i. Prise en charge curative

La SOGB prend en charge tous les employés malades ainsi que leurs ayants-droits au sein de ses infrastructures sanitaires ou si nécessaire les réfère vers des centres externes spécialisés. Lorsque le patient doit être référé dans une structure de soins spécialisés, 75% des frais sont pris en charge par la SOGB tandis qu'une participation est demandée à l'employé.

#### ii. Politique de prévention

La politique de prévention vise à la sensibilisation des employés sur les principales maladies endémiques que sont le paludisme et le VIH, et à mettre à leur disposition, les moyens de prévention : distribution de Moustiquaires Imprégnées de Longue Durée d'Action (MILDA) pour lutter contre le paludisme et la distribution de préservatifs dans le cadre de la lutte contre le VIH, etc.

La prévention des risques professionnels se fait par le comité de Santé et de Sécurité au Travail.

#### iii. Santé au travail

Afin de s'assurer de la bonne santé et de l'aptitude au travail de chaque nouvel employé, la SOGB organise des visites médicales d'embauche selon la prescription légale qui lui incombe. En 2022, 1 012 personnes ont été examinées et 87% ont été déclarées aptes. Quant à la visite médicale annuelle des employés, 98% travailleurs prévus ont pu être consultés, les 2% restant représentent des personnes indisponibles à ces dates ou qui ne se sont simplement pas présentées. Les visites médicales particulières (ORL, ophtalmologie et celle des traiteurs) ont également eu lieu pour des postes de travail spécifiques qui présenteraient des risques professionnels au

vu de l'analyse des risques effectuées par le département HSE (Hygiène, Sécurité et Environnement).

#### b. Personnel et infrastructures

##### i. Personnel

Le centre médical de la SOGB compte un effectif global de 91 personnes : 1 médecin-chef, 6 infirmiers, 2 sage-femmes, 1 Biotechnologiste, 1 assistante sociale, 26 aide-infirmiers, 7 matrones, 20 aides-soignants et 27 personnes d'autres services (agents de pharmacie, techniciens de laboratoire, agents d'entretien, etc.).





## ii. Infrastructures

La SOGB dispose de :

- 1 centre médical à la Zone Industrielle et Résidentielle (ZIR) avec 31 lits d'hospitalisation, qui comprend un pôle de médecine générale, de pédiatrie, des urgences et une maternité mais également les services de santé du travail, un service social, ainsi qu'un laboratoire d'analyses, un service de radiologie et une pharmacie ;
- 3 dispensaires avec 9 lits de mise en observation de jour ;
- 15 avant-postes de santé ;
- 3 ambulances.

## c. Prévention, détection et traitement des maladies

### i. Prévention

La prévention comprend plusieurs volets et respecte le programme mis en place par le district sanitaire de la région de San Pedro. Elle concerne, en priorité, les personnes vulnérables. Ainsi, les enfants, les femmes enceintes et en âge de procréer, et le personnel soignant bénéficient de vaccination spécifique à travers un programme élargi. Au total, en 2022, ce sont 3 403 enfants et 476 femmes enceintes qui ont reçu des doses de vaccins. Ce sont

également 1 122 moustiquaires imprégnées qui ont été distribuées.

Aussi, suite à l'apparition de la Covid-19 plusieurs mesures ont été mises en place telles que la création d'un comité de veille et de vigilance sur l'ensemble de la plantation. Des sensibilisations sur les mesures préventives à adopter, ainsi que la possibilité de se faire vacciner au centre médical de la plantation ont été mises en place afin de protéger l'ensemble des employés et leur famille. En 2022, 4 699 doses de vaccin contre le coronavirus ont pu être administrées à la SOGB.

### ii. Détection et traitement des maladies

105 695 consultations ont été enregistrées en 2022 dont 53,76% étaient destinées aux employés, 43,68% à leur famille et le solde aux populations riveraines et autres habitant de la région (commerçants, enseignants, planteurs, etc.). Chaque diagnostic est confirmé par un examen de laboratoire. Les pathologies fréquemment rencontrées sont : le paludisme 32,32%, les infections respiratoires 6,96%, les diarrhées 6,34% et les dermatoses avec 2,10%.

Le traitement se fait par la distribution gratuite de médicaments aux employés et ayants-droits.

La référence des pathologies graves se fait dans les grands hôpitaux des villes les plus proches ; soit à San Pedro ou à Abidjan.

### iii. Politique contre le VIH-SIDA

Afin de limiter au maximum la transmission de la maladie du VIH/SIDA, la SOGB met en place les moyens nécessaires afin qu'une prévention efficace soit faite sur l'ensemble de la plantation et aux alentours. La SOGB assure également une prise en charge globale et systématique des personnes vivants avec le VIH/SIDA. Pour cela, elle offre un soutien psychosocial, économique et juridique aux personnes affectées.

En 2022, ce sont 834 personnes qui ont été conseillées et dépistées avec 9 personnes testées positives soit une séroprévalence de 1,08%.

La fondation Elisabeth Glazer soutient la SOGB dans sa lutte depuis 2005. Elle offre un appui dans le conseil et le dépistage, dans la prise en charge des personnes vivants avec le



*Partenariat entre SOGB et la Fondation Elisabeth Glazer qui lutte contre le virus du SIDA*

VIH/SIDA et dans la prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant par la proposition systématique d'un test de dépistage.

Consciente du fait que cette maladie puisse être source d'exclusion sociale, la SOGB applique certains principes fondamentaux afin que les personnes affectées par le virus ne soient pas discriminées sur leur lieu de travail. Elle condamne également toute mesure qui entraînerait une exclusion de l'employé au vu de sa situation médicale. Des sensibilisations sont faites afin de mieux faire connaître cette maladie et sa transmission.

**308 personnes sont suivies sous ARV (Antirétroviraux) depuis le début des activités au centre médical de la SOGB en 2005.**

#### d. Planning familial

Le planning familial offre plusieurs services d'accompagnement des personnes dont le contrôle et l'espacement des naissances. En 2022, nous avons enregistré la visite de 614 femmes qui souhaitent bénéficier d'un moyen de contraception. Ce service, ouvert à tous, accueille majoritairement des femmes pour des raisons médicales et sociales. Consciente que les femmes sont plus vulnérables face à l'accès aux soins de santé, la SOGB œuvre afin de faire évoluer

le planning familial chaque année. Ce service est entièrement gratuit pour tous les employés de la SOGB et leurs ayants-droits.

#### e. Collecte de données médicales

La collecte des données est réalisée dans les différentes sections de l'hôpital sous le contrôle des différents responsables. Une fois les données compilées et vérifiées par le médecin-chef, elles sont transmises à la Direction Générale, au district sanitaire de San Pedro et aux partenaires de la SOGB tels que AIBEF et la Fondation Elisabeth Glazer. Cela permet aux différentes parties de prendre les mesures et décisions nécessaires

afin d'améliorer les soins de santé proposés à la population de la SOGB mais également, à l'État, et de vérifier ce qui est proposé à la population ivoirienne résidant à la SOGB (programme de vaccination, programme de lutte contre le paludisme, programme mère-enfant, etc.).



*Des mères et leurs bébés en visite médicale au centre médical de la SOGB*

#### f. Préparation aux situations d'urgences

Le centre médical de la SOGB dispose d'un défibrillateur pour la réanimation cardio-pulmonaire et d'un personnel formé à cet effet. De plus, parmi les 34 lits du centre médical, 21 sont dédiés au service des urgences pour pouvoir accueillir les personnes nécessitant une aide médicale d'urgence. Nous disposons également de 3 ambulances sur la plantation.

En dehors de cela, plusieurs employés ont reçu une formation de base aux soins de premiers secours.

### 6. Soutien à l'éducation et à la formation

#### a. Politique d'éducation

La SOGB dispose de 14 écoles primaires et 1 école maternelle. La politique en matière

d'éducation est de faire en sorte que tous les enfants en âge d'aller à l'école puissent y accéder et y avoir de bons résultats. Tous les enfants des employés ont accès aux écoles de la plantation gratuitement.

#### b. Infrastructures et personnel

La SOGB construit les salles de classes, mais également les logements des enseignants, elle fournit aussi les équipements nécessaires aux écoles. Par contre, l'ensemble des enseignants sont des fonctionnaires de l'État affectés aux écoles de la région. À côté des enseignants fonctionnaires, il y a également quelques enseignants salariés de l'entreprise.



Une classe de l'école primaire public de Ouéoulo



Dons A2P aux élèves de la SOGB

La SOGB compte actuellement 14 écoles primaires pour 86 classes et 86 enseignants, tous des fonctionnaires d'État et 1 école maternelle avec 4 classes et 6 enseignantes.



Des projets de garderie sont également en train de voir le jour dans les villages.

Les écoles ont accueilli 4 147 élèves dont 2 060 filles soit 49,67% des effectifs.

### c. Soutien financier et dons aux écoles

En 2022, c'est un budget de 177 100 329 FCFA qui a été consacré au fonctionnement des écoles du site. Les axes prioritaires étant l'entretien des bâtiments, le transport des élèves, la fourniture en eau et en électricité.

Des prêts scolaires d'un montant de 132 170 000 FCFA ont également été octroyés et, en décembre 2022, le partenaire et fournisseur de la SOGB, l'entreprise Afrique Phyto Plus (A2P) a fait don de plusieurs milliers de matériels didactiques aux écoles de l'enseignement primaires du complexe. Parmi les dons qui ont été offerts aux enfants et au personnel enseignant : des bibliothèques équipées de manuels scolaires, des kits scolaires, des cadeaux de Noël et bien d'autres lots.

#### i. Prêts scolaires aux parents

La SOGB, par le biais de la MUTRA octroie des prêts scolaires aux employés pour des montants allant de 50 000 FCFA à 800 000 FCFA à des taux bas afin de leur permettre de mieux scolariser leurs enfants.

#### ii. Transport scolaire des enfants

Les élèves sont transportés quotidiennement entre les écoles et leur domicile. Les élèves du primaire sont transportés par la SOGB et ceux du secondaire par les cars de la MUTRA moyennant une contribution des parents.

### 7. Micro-projets réalisés

La SOGB organise chaque année un concours du village agricole le plus propre qui récompense les trois premiers villages.

La SOGB apporte également un appui à l'Union des femmes de la SOGB pour des projets de production de maraîchers en vue de valoriser les produits locaux et de les rendre accessibles à tous à des prix abordables.

### 8. Objectifs et performance

Les objectifs visés en 2023 en matière d'engagement social de la SOGB sont les suivantes :

- Poursuivre les travaux de construction des logements pour réduire le déficit et permettre aux non logés de bénéficier de logements modernes répondant aux normes d'hygiène et de sécurité ;
- Poursuivre les initiatives et actions validées dans le cadre du comité de

réflexion et assurer la mise en œuvre de toutes les décisions arrêtées ;

- Encourager les populations des villages agricoles à travailler sereinement en créant des garderies pour les enfants en bas âge ;
- Trouver des mécanismes pour stabiliser la main-d'œuvre ;
- Poursuivre la politique d'assainissement des villages par la mise en place d'un système de tri des déchets ménagers.

# ASSURER LA SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

---





COMITE DE SANTE  
ET DE SECURITE  
AU TRAVAIL



ANALYSE DES  
RISQUES

SENSIBILISATION AU  
SEIN DE LA CHAINE  
D'APPROVISIONNEMENT



*Employé soudeur au département des ateliers techniques*



## 2. Politique de sécurité et de santé au travail

Depuis 2017, la Direction de la SOGB a établi une politique de Santé et de la Sécurité au Travail (SST)<sup>9</sup>. Les engagements contenus dans cette politique de SST sont les suivants :

- L'amélioration continue du management et des performances SST ;
- La prévention des préjudices personnels et des atteintes à la santé ;
- La conformité aux exigences légales en la matière.

La mise en œuvre de la politique SST s'est poursuivie en 2022 avec le plan de réduction des accidents de travail (AT) comme axe majeur de mise en œuvre.

## 3. Comités de santé et sécurité au travail

Le Comité Santé et Sécurité au Travail (CSST) de la SOGB est composé :

- D'un président (Le Directeur Général) ;
- D'un chargé de sécurité ;

- Du médecin d'entreprise ;
- De l'assistante sociale ;
- Du secrétaire du comité et ses adjoints ;
- D'un chargé de la sensibilisation des employés ;
- Des représentants du personnel (18 représentants).

Le CSST a pour mission de :

- Veiller à prévenir les risques professionnels et à améliorer les conditions de travail des employés ;
- Procéder à des inspections régulières afin de s'assurer du bon fonctionnement des services de SST ;
- Informer les nouveaux embauchés des consignes de sécurité au travail ;
- D'organiser des sensibilisations régulières en matière de SST.

Le CSST de la SOGB se réunit de façon ordinaire 1 fois par trimestre et en cas de nécessité ou de formation de ses membres.

Afin de répondre plus efficacement aux attentes des travailleurs en matière de santé

et sécurité au travail et de permettre une bonne représentativité de tous les services au sein du comité, la SOGB a renforcé l'effectif des membres de son CSST passant de 9 à 18 personnes en mai 2022.

En 2022, des sensibilisations ont été réalisées par le CSST avec le concours de la CNPS dans l'ensemble des unités agricoles en vue de réduire le nombre d'accidents de travail.

## 4. Analyse de risques

Une analyse des risques est réalisée chaque pour l'ensemble des activités de la SOGB. Cette analyse des risques liés à la Santé et à la Sécurité au Travail (SST) permet d'identifier les risques significatifs liés à l'ensemble des activités. Suite à cela, **des mesures sont mises en place afin d'empêcher ou de limiter la survenue d'accidents ou d'incidents liés à la SST.**

À l'issue de l'analyse réalisée en 2022, le document unique d'évaluation des risques professionnels a été mis à jour et des actions ont été identifiées pour traiter les risques significatifs. La mise en œuvre de ces actions permet à la SOGB de réduire significativement la survenue des accidents et incidents de travail et de garantir un

<sup>9</sup> Politique SST disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)

environnement de travail sain pour l'ensemble de ses employés.

Le suivi de la mise en œuvre de ces actions est réalisé par le Département Développement Durable qui est également chargé de l'évaluation de leur efficacité.

136 actions étaient inscrites dans le programme d'action santé sécurité au travail 2022.

Ces actions étaient issues :

- Du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ;
- Du plan de prévention ;
- Des observations des organismes externes (CNPS, CIAPOL...);
- Des observations pendant les exercices incendies ;
- Des rapports d'enquêtes d'accidents de travail.

81 actions ont été réalisées sur les 136 actions prévues, soit avec un taux de réalisation de 59,56%.

Les actions non réalisées seront reconduites en 2023.

## 5. Programmes et plans

Afin de répondre au mieux aux objectifs en matière de sécurité au travail, la SOGB a mis en place un programme relatif à la Santé et

à la Sécurité au Travail. Le programme d'actions 2022 intègre les actions issues :

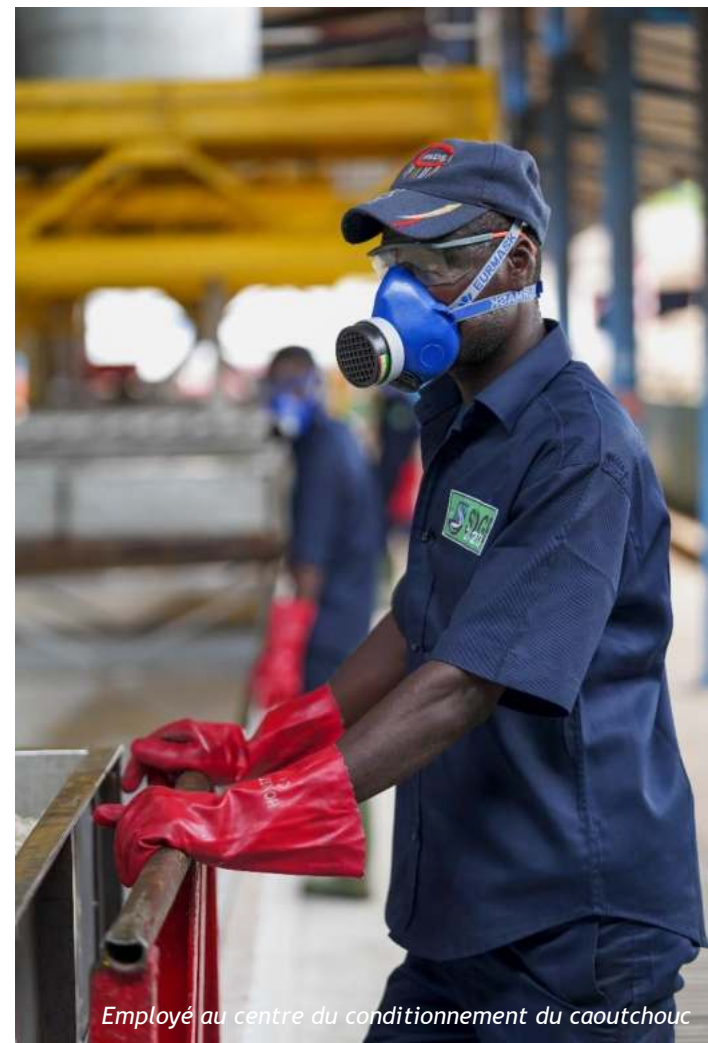
- Du programme de prévention du CSST ;
- Du plan de SST ;
- De l'analyse des risques liés à la SST ;
- Des inspections SST internes et externes ;
- Des audits SST internes et externes ;
- Des actions des rapports d'analyse des AT ;
- Etc.

## 6. Réalisations

Ci-dessous quelques réalisations en matière de SST :

- Enquêtes et analyse des causes des accidents de travail survenus ;
- Analyse des conditions de travail ;
- Formation des membres de la brigade incendie et du comité SST sur l'extinction du feu et les techniques d'évaluation ;
- Acquisition de moyens supplémentaires de lutte contre les incendies (robinets

d'incendie armé, lances incendie, nouveau camion incendie, etc.) ;



Employé au centre du conditionnement du caoutchouc

- Pose d'affiches illustrant les bonnes pratiques de travail dans les différents services ;
- Pose de panneaux de limitation de la vitesse ;
- Mise en place de registres de recueil d'accidents ou presque accidents dans toutes les directions ;
- Identification des zones bruyantes et mise à disposition des Equipements de Protection Individuels (EPI) ;
- Renouvellement des membres bureau du CSST ;
- Evaluation du CSST par la CNPS ;
- Etc.

## 7. Formation et sensibilisation

Des formations internes et externes ont été réalisées en 2022 à l'intention des membres du CSST, des équipiers de première intervention, des relais sécurité et de la brigade incendie de la SOGB.

En 2022, des formations externes à l'égard des membres du personnel ont également été réalisées sur les comportements de sécurité au travail.

## 8. Surveillance médicale

La surveillance médicale est assurée par les visites médicales d'embauche, les visites médicales annuelles, les visites des lieux de travail et la surveillance particulière des employés exposés. Ces visites permettent de garantir l'habileté de l'employé à occuper son poste de travail.

Lorsque cela est nécessaire, une surveillance médicale renforcée est mise en place pour les employés en situation de handicap, les femmes enceintes ou allaitantes. Par exemple, les femmes enceintes susceptibles d'être exposées à des produits phytosanitaires sont affectées à d'autres tâches afin d'éviter tout risque.

## 9. Monitoring

Le monitoring du respect de la politique relative au programme annuel de Santé et de la Sécurité au Travail est réalisé par le chargé de sécurité du CSST.

Les indicateurs SST sont mesurés, suivis et communiqués tous les mois par le département DD.

## 10. Nombre d'accidents

En 2022, 473 blessures ont été enregistrées pour l'ensemble des activités de la SOGB, incluant tous les employés, c'est-à-dire :

permanents, temporaires, travailleurs journaliers, contractuels et autres travailleurs. Nous enregistrons donc une baisse importante de 60% du nombre de blessures par rapport aux blessures enregistrées en 2021.

À travers le CSST et le DDD, toutes les blessures liées au travail sont analysées et des actions sont proposées pour prévenir d'autres accidents similaires.

Cette baisse importante du nombre d'accidents de travail s'explique par la mise en place d'un plan de réduction des AT depuis 4 ans invitant chaque Direction à rédiger un rapport d'enquête lorsqu'un accident de travail arrive afin de pouvoir mettre en place des actions correctives.

Nous observons ainsi la mise en place plus fréquente d'EPI à certains postes de travail permettant de réduire drastiquement les accidents de travail. Par exemple, en 2022 les récolteurs palmiers ont été équipés de gants de protection afin de réduire les cas de blessures à la main. Nous avons alors observé une baisse importante des blessures aux mains liées à leur activité.

Toujours en 2022, un test a été réalisé avec des casques à lunette rétractable à l'endroit des récolteurs palmiers afin de répondre à un besoin suite à l'enregistrement de plusieurs accidents de travail dû à la chute de débris végétaux dans les yeux lors de la



coupe de régimes. Aussi, le port de lunette de protection pour les saigneurs a été rendu obligatoire pour réduire les cas de projection de latex dans les yeux lors de leur activité.

De plus, des relais sécurité ont été identifiés dans chaque service pour animer les sensibilisations et remonter toutes les situations dangereuses qui pourraient occasionner des accidents de travail.

En 2023, des objectifs seront fixés pour l'ensemble des Directions et des indicateurs clés de performance seront déterminés. Les chefs d'équipes seront évalués mensuellement sur la base de ces indicateurs. Aussi, un test pour le port de casque avec lunette rétractable sera réalisé à grand échelle pour les postes de récolteurs palmiers dans le but de mettre fin aux cas d'accidents de chutes de débris végétaux dans les yeux. De plus, un accent sera mis sur la sensibilisation et l'application strict des consignes de sécurité sur les différents lieux de travail.

### **11. Taux d'accidents par 200 000 heures de travail**

Le taux d'accident (par 100 employés) par 200 000 heures de travail est de 3,66 en 2022, toutes catégories d'employés confondues. Comparativement à l'année précédente nous observons une baisse de 67%. Cette baisse est le résultat de la mise

en œuvre efficace des actions identifiées dans le plan de réduction des Accidents de Travail (AT).

Chaque mois, les indicateurs de performances (taux de gravité, taux de fréquence, indices de gravité et indices de fréquence) sont communiqués à l'ensemble des Directions. Les Directions avec des indicateurs élevés font l'objet de contrôle à travers les inspections et audits SST.

La SOGB s'engage à poursuivre ses efforts dans cette voie et à encourager les différents départements à continuer dans la réduction des AT au niveau de ses activités. Aussi, en cette année 2023, la SOGB s'est engagée à fixer des KPI (Indicateur clé de performance) pour l'ensemble de ces directions. Les chefs d'équipes seront évalués mensuellement à travers les KPI (taux de fréquence).

### **12. La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement**

Toutes les personnes intervenant dans la chaîne d'approvisionnement sont informées des règles de la SOGB en matière de santé, de sécurité et de protection de l'environnement au sein de la plantation. Des séances de sensibilisations sont réalisées auprès des planteurs villageois ainsi que dans le cadre de projets de plantation avec les communautés villageoises.

Quant aux sous-traitants, des contrats sont signés par les deux parties afin de respecter l'ensemble des règles émises par la SOGB. Dans le cas où un prestataire ne respecterait pas son engagement, une cessation des activités avec ce dernier peut avoir lieu. Les employés temporaires sont régulièrement informés des différents risques identifiés pour chaque poste de travail au sein de la SOGB et des mesures préventives à respecter afin d'éviter tout accident.

### 13. Evolution dans le temps

Il ressort de l'analyse des données qu'il y a eu une baisse importante des déclarations des accidents de travail en 2022. La bonne mise en œuvre des plans d'actions permet une réduction importante de ces derniers. Aussi, chaque mois, les indicateurs de performances (taux de gravité, taux de fréquence, indices de gravité et indices de fréquence) sont communiqués à l'ensemble des directions. Les directions avec des indicateurs élevés font l'objet de contrôle à travers les inspections et audits SST.

Accidents du travail			
Accidents du travail	2021	2022	Evolution
Accidents de travail déclarés par l'ensemble des directions de la SOGB (incluant tous les accidents mineurs)	1 192	473	-60,31%
Accidents de travail déclarés à la SOGB, ayant entraînés moins de 3 jours d'arrêt de travail	469	338	-27,93%

### 14. Objectifs pour l'année prochaine

Toujours dans une plus grande volonté de réduire et prévenir les accidents du travail sur son site, la SOGB, par l'intermédiaire de son Département Développement Durable,

se fixe chaque année des objectifs. Pour cette année 2022, le Département Développement Durable est en train de fixer des objectifs clairs pour la Santé et la Sécurité au Travail. Ces objectifs seront déterminés en prenant en compte :

- L'amélioration des performances liées à la conformité aux exigences légales applicables en matière de SST ;

- Le traitement des risques professionnels liés à la SST ;
- Intégration des résultats de la consultation des travailleurs sur les questions liées à la SST au système de management de la SST.



Employé du laboratoire d'analyse agronomique portant ses EPI





*Poche de forêt protégée au sein de la concession de la SOGB*





**GESTION DES  
RESSOURCES NATURELLES**

*Chute d'eau dans une aire protégée de la SOGB*





2 648 HECTARES  
DE FORETS  
PROTEGEES

---

CERTIFICATION  
ISO 14001



SENSIBILISATION  
ENVIRONNEMENT

---



*Installation de caméras pièges dans les forêts protégées*

## VI. Gestion des ressources naturelles

### 1. Système de gestion de l'environnement

La préservation de l'environnement ainsi que l'amélioration des pratiques agricoles font partie des ambitions de la SOGB pour développer une agriculture tropicale responsable.

**Pour ce faire, elle a mis en place un Département Développement Durable qui assure la gestion de l'environnement, de la biodiversité, de l'eau, de l'énergie, des émissions, des effluents et des déchets sur l'ensemble de la plantation, le tout encadré par la norme ISO 14001.**

Ce Département veille également à poursuivre les efforts pour la mise en conformité de la SOGB aux principes et critères de la RSPO dans le but de produire une huile de palme durable.

Des audits internes sont régulièrement effectués afin d'évaluer la conformité aux exigences légales en matière d'environnement mais également de

consolider nos engagements dans ce domaine.

### 2. État des certifications en cours

Depuis 2017, la SOGB s'est engagée dans la mise en œuvre d'un Système de Management Environnemental (SME) selon la norme ISO 14001. Les phases des audits de certification ont été réalisées pour l'ensemble des activités hévéa et palmier. L'audit de renouvellement avait été réalisé avec succès en novembre 2020, et de nouveaux certificats avaient été émis pour une durée de 3 ans<sup>10</sup>. Le premier audit de suivi a été réalisé avec succès en mai 2021.

La SOGB a étendu en 2022 la certification aux P&C RSPO à l'ensemble de la plantation. Le travail effectué par les équipes afin de se conformer aux principes et critères de la RSPO pour la plantation palmier a des répercussions positives sur la durabilité des activités hévéas et est précurseur des exigences de la plateforme GPSNR dont le Groupe Socfin est un membre-fondateur.

La SOGB a officiellement obtenu son certificat RSPO, début 2023, pour l'ensemble des activités palmiers de la plantation.

## 3. Politiques

### a. Eau

L'eau est une ressource indispensable pour les activités de la SOGB. Elle est utilisée à la pépinière pour l'arrosage des plants, à l'huilerie pour la cuisson des régimes de palmier à huile et à l'usine caoutchouc pour le lavage de sa matière première et l'usinage.

Les eaux usées issues des activités des usines sont traitées par un système de traitement par lagunage.

La SOGB fait un suivi rigoureux de sa consommation d'eau afin d'éviter le gaspillage de cette **ressource qui est certes renouvelable mais pas illimitée**. Par exemple à la pépinière, chaque plante reçoit la quantité d'eau nécessaire à sa croissance.

La SOGB fournit de l'eau potable à chaque habitant de sa concession au moyen de forage et de système de traitement approprié. L'eau potable fournie dans les villages, grâce à des forages ou des puits, est régulièrement contrôlée afin de garantir sa pureté.

---

10

[sogbci.com/publications/documentation/sogb/certifications](https://sogbci.com/publications/documentation/sogb/certifications)



Les forages sont préservés par des périmètres de protection afin de prévenir des éventuelles pollutions liées aux activités. En début d'année 2022, les agents du laboratoire de l'huilerie ont reçu une formation relative à l'analyse des eaux usées. Ainsi, chaque mois, des analyses sont effectuées sur les effluents des bassins de lagunage de l'huilerie. Les résultats d'analyse des eaux des bassins de lagunage de l'huilerie sont conformes aux normes ivoiriennes de rejet. Il est prévu que les eaux des bassins de l'usine à caoutchouc soient analysées ultérieurement.

Pour ce qui est de l'analyse des eaux destinées à la consommation humaine, les analyses mensuelles n'ont pas encore été effectuées comme prévu. Les réactifs ont été acquis en cours d'année 2022.

En 2023, une planification de l'ensemble des analyses internes à réaliser sera effectuée ainsi qu'un suivi régulier de la mise en œuvre.

### b. Protection du sol

Afin de protéger nos sols et de maintenir leur fertilité, des analyses de sa qualité sont réalisées par le laboratoire de diagnostic agronomique en vue de déterminer leurs besoins réels en éléments nutritifs mais aussi de surveiller différents paramètres

environnementaux afin de prévenir des éventuelles pollutions.

En 2022, ENVIPUR, organisme externe agréé par le Ministère de l'environnement, a également procédé à l'analyse des sols de la SOGB au niveau des champs, de la décharge et à proximité de forages.

Aux termes de l'étude, les résultats d'analyse ont montré de bons résultats selon les paramètres vérifiés.

Ces résultats témoignent des **bonnes pratiques agricoles de la SOGB qui assurent la protection des sols par l'utilisation raisonnée des engrais et des pesticides**. De plus, la politique « zéro burning » de la SOGB, l'utilisation de plantes de couverture et le planting en courbes de niveaux contribue à la préservation des sols.

Aussi, des **zones forestières ont été identifiées comme « zones protégées »** depuis plus de 10 ans au sein de la concession. **Ces zones sont non plantées et surveillées par une équipe d'écogardes.**

### c. Gestion des déchets

Afin d'assurer une bonne gestion des déchets produits par la SOGB, les documents mentionnés ci-dessous ont été mis en place :

- Procédure de gestion des déchets ;

- Bordereau de Suivi des Déchets (BSD) ;
- Registre des déchets ;
- Fiche de suivi de l'enlèvement des déchets ;
- Registre de réception des déchets ;
- Registre de suivi des déchets ;
- Registre de suivi des déchets incinérés ;
- Registre de suivi des déchets mis en décharge ;
- Tableau synoptique des déchets ;
- Cartographie des déchets SOGB.

Dans la mise en œuvre de la gestion des déchets, un ordre de priorité a été établi allant de la prévention à la concentration afin de privilégier la valorisation par rapport à l'élimination.

Un tri des déchets est réalisé au niveau des différents services ainsi qu'à la décharge de la SOGB, permettant de valoriser une plus grande quantité de déchets.

Comme en 2020, le projet de tri de déchets ménagers s'est poursuivi à la zone industrielle et dans deux villages pilotes. Ce projet a permis de trier les déchets ménagers en plusieurs catégories :

- Déchets plastiques ;
- Déchets métalliques ;



Le potentiel faunique exceptionnel de ces poches de forêts a motivé la SOGB à engager des démarches auprès des autorités ivoiriennes afin d'ériger ces espaces au statut de Réserve naturelle volontaire.

De nouveaux blocs forestiers sont en cours d'identification et ce nombre pourrait passer à plus de 3 000 ha de forêt protégée.

#### e. Emissions atmosphériques et air ambiant

Afin de réduire la pollution par les rejets atmosphériques et permettre une bonne diffusion dans l'air, des mesures ont été prises dès la conception des cheminées. Pour ce faire, des pièges à particules ont été placés et prévus dès la conception des cheminées de l'huilerie.

Aussi, une surveillance de la qualité des rejets atmosphériques est-elle assurée par la réalisation d'analyses des rejets conformément aux exigences des arrêtés d'autorisation de chacune des usines de la SOGB.

#### f. Matières consommées

Les matières consommées sont essentiellement :

- L'eau pour l'arrosage des plants

à la pépinière, le process industriel dans les usines et la consommation humaine ;

- La latérite pour le reprofilage des routes ;
- Les engrais ;
- Les produits phytosanitaires ;
- Le carburant.

Les besoins en matières consommées sont déterminés et surveillés, permettant ainsi de réaliser une optimisation des consommations au niveau des activités de la SOGB.

Ainsi, la consommation des eaux de surface pour l'arrosage des plants est quotidiennement surveillée. La quantité maximale d'eau nécessaire aux plants est déterminée et suivie ; les périodes de pluie étant prises en compte pour n'arroser que lorsque les pluies n'ont pas apporté les quantités suffisantes d'eau nécessaires.

#### g. Énergie

L'énergie consommée à la SOGB est composée d'énergie renouvelable (issue de la chaudière à biomasse), d'énergie fossile (Distillate Diesel Oil (DDO), gasoil) et d'énergie provenant du réseau électrique national. La SOGB octroie des primes d'électricité à l'ensemble de ses employés en fonction des catégories (voir tableau ci-joint).

Primes d'électricité	
Catégories	Montant (FCFA)
Employés & Ouvriers	17 000
Ouvriers (hors catégorie, B7, V7)	25 000
Agent de maîtrise (division)	32 400
Agent de maîtrise	56 000

Une surveillance de la consommation énergétique est assurée à partir des mesures réalisées tous les mois, dans l'optique de rationaliser cette consommation au niveau des activités de la SOGB.

#### h. Prise en compte des impacts sur le changement climatique

La mise à jour annuelle de l'analyse environnementale de la SOGB permet d'apprécier de façon générale les différents impacts des activités sur l'environnement.

Les impacts sur le changement climatique sont pris en compte aussi bien dans l'abandon de pratiques engendrant des émissions de gaz à effet de serre (comme le brûlage) que dans la réduction du taux des énergies fossiles au profit des énergies renouvelables. Ainsi, une centrale thermique à biomasse permet de produire de l'énergie électrique à l'huilerie de la SOGB



en utilisant les fibres issues de la production comme combustible.

Une évaluation des émissions de gaz à effet de serre a été initiée à partir de 2021 par le Groupe Socfin afin d'identifier les sources qui ont le plus d'impacts dans ses filiales afin de mettre en place un plan de réduction. Un calculateur a été mis en place pour recueillir et analyser les données. Les données des années 2021 et 2022 qui ont été collectées, sont en phase de consolidation et devrait être publiées courant 2023.

#### i. Préservation des Hautes Valeurs de Conservation et forêts à Haut Stock de Carbone

La préservation des Hautes Valeurs de Conservation est assurée par la surveillance quotidienne des aires protégées. Ces actions de surveillance sont soutenues par la sensibilisation des populations riveraines (villages SOGB et villages riverains).

En 2022, les sensibilisations ont été faites dans l'ensemble des villages SOGB ainsi que dans les villages des communautés riverains.

L'engagement pour la préservation des Hautes Valeurs de Conservation (HVC) est un engagement pris par le Groupe Socfin à travers sa politique de gestion responsable<sup>12</sup>

<sup>12</sup> Politique disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](https://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)

applicable à la SOGB. Cet engagement a été également pris par la SOGB à travers sa politique environnementale<sup>13</sup>, publiée en 2020 et mise à jour en 2022.

#### 4. Évaluations d'impact environnemental

Une Etude d'Impact Environnemental (EIE) a été réalisée pour l'huilerie ainsi que pour le terminal huilier.

Pour les autres unités antérieures au décret relatif aux EIE, un audit réglementaire de mise en conformité a été réalisé conformément à la réglementation nationale en vigueur. Après la validation des rapports de ces audits, deux arrêtés ministériels portant approbation de l'audit environnemental de la SOGB et du terminal huilier ont été pris en 2019.

Toujours dans une volonté de prévenir et réduire son impact environnemental, la SOGB a entrepris un projet d'apiculture sur sa concession. Ce projet en deux temps a pour objectif, à terme, d'évaluer l'impact environnemental du site et sa charge en pesticides. En fonction des résultats, la SOGB pourra agir de manière ciblée pour améliorer la biodiversité. Pour y parvenir, des ruches ont été installées à plusieurs

endroits de la plantation. Des formations, prises en charge par la SOGB, sont données aux apprentis apiculteurs. À ce jour, plusieurs ruches ont été colonisées. La prochaine étape sera de récolter le miel issu des ruches de la SOGB.

<sup>13</sup> Politique disponible sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques](https://sogbci.com/publications/documentation/sogb/politiques)



*Formateurs en apiculture de la société VASCO CI*



*Deuxième session de formation en apiculture à la SOGB*

## 5. Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC-HCSA)

Des études HVC ont été réalisées sur la concession de la SOGB, le rapport d'inventaire des experts a été publié en 2020. Ils ont identifié 6 blocs à Hautes Valeurs de Conservation. Les cartes HVC de ces 6 blocs sont disponibles en annexes<sup>14</sup>.

En plus de l'inventaire des blocs fait par les experts HVC et qui sera publié courant 2023, un inventaire complémentaire de la faune et de la flore des aires protégées de la SOGB a été réalisé par des spécialistes du Centre National de Floristique de la Côte d'Ivoire. Cet inventaire a permis d'identifier des espèces à statut particulier (espèces rares, menacées ou en voie de disparition) aussi bien pour la faune que pour la flore.

L'étude complémentaire des Hauts Stocks de Carbone (HSC) n'a finalement pas été réalisée en 2019. Bien que cette étude n'ait été réalisée, il ne fait pas de doute que les 2 648 ha de forêts protégées au sein de la concession de la SOGB disposent d'un potentiel de stock de carbone important.

<sup>14</sup> Cartes HVC disponibles sur [sogbci.com/publications/documentation/sogb/rapports](http://sogbci.com/publications/documentation/sogb/rapports)

## 6. Non-conformités environnementales

En mars 2022, la SOGB a fait l'objet d'un audit externe de suivi de certification selon la norme ISO 14001 version 2015 réalisé par Bureau Veritas. A l'issue de cet audit, 2 non conformités mineures ont été relevées et 4 observations faites.

Les 2 non conformés environnementales ont été traitées par la SOGB et une analyse des causes a été systématiquement réalisée. A l'issue de cette analyse, des actions correctives ont été prises et mises en œuvre. L'évaluation de l'efficacité de ces actions a été réalisée comme requis par la norme ISO 14001 version 2015.

Les points sensibles et les opportunités identifiés au cours de cet audit, ont tous été pris en compte par la SOGB dans le cadre de l'amélioration continue de son Système de Management Intégré.

Les inspections des agents du Ministère de l'environnement et du développement durable en charge de la protection et la préservation de l'environnement (ANDE) n'ont pas révélé de non-conformité dans la gestion environnementale de la SOGB. Par ailleurs, les agents ont fait quelques remarques à l'entreprise qui ont rapidement été prises en compte.

## 7. Programmes et plans.

Un programme de management associant les aspects liés à la qualité et à l'environnement est mis en œuvre et surveillé de façon mensuelle.

## 8. Réalisations

La réalisation des actions contenues dans le programme de management de la qualité et de l'environnement fait l'objet d'un suivi mensuel avec un indicateur de performance.

En 2022, plusieurs actions ont été réalisées dans le domaine de la protection de l'environnement :

- Mise à jour de l'analyse environnementale de la SOGB ;
- Mise à jour des obligations de conformité environnementale de la SOGB ;
- Formations environnementales ;
- Tournée d'information et de sensibilisation environnementale dans les villages membres de l'AVD ;
- Surveillance des lagunes ;  
Surveillance renforcée des zones protégées avec installation des caméras-pièges ;
- Audits internes ;
- Revue de direction du SME.

## 9. Formations

Comme les années précédentes, des formations internes et externes ont été réalisées en 2022 à l'attention des employés de la SOGB. Elles ont porté sur l'acquisition des compétences au niveau de l'environnement mais également dans les domaines de la qualité et de la santé et la sécurité au travail.

Les formations externes réalisées en 2022 au niveau du SMI ont porté sur les thèmes suivants :

- IMPACT-In RSE : nouvelles normes de reporting RSE, comment prendre en compte les directives UE 2021 et opérer la transition aux nouveaux standards GRI 2021 ;
- Optimisation du traitement des effluents par lagunage ;
- IRCA ISO 14001 responsable d'audit SME ;
- IRCA ISO 45001 responsable d'audit SM SST ;
- Exploitation des chaudières à biomasse conduite et maintenance ;
- Fiabiliser les comportements de sécurité au travail ;
- Maintenance mécanique et technologie de démontage et montage des roulements ;
- Engins de chantier - conducteurs expérimentés - avis d'aptitude ;



- Chariots automoteurs à conducteur porte - conducteurs expérimentés - avis d'aptitude.

Quant aux formations internes, plusieurs thèmes ont également été abordés :

- Gestion et manipulation des produits phytosanitaires ;
- Bonne pratique de gestion des produits chimiques ;
- Bonne pratique de gestion des déchets ;
- Manipulation de phytosanitaire + Mélange / Tenue de travail / Utilisation des douches et vestiaires ;
- Formation sur l'audit des systèmes de management selon la norme ISO 19011 ;
- Les premiers secours et gestion des accidents de travail ;
- Formation équipier première intervention.

Engagés pour la protection des forêts et des zones ripariennes, les **écogardes** ont reçu une formation sur la classification des zones protégées et les objectifs de la conservation afin de les amener à mesurer l'étendue et l'importance de leur tâche.

Certaines parties intéressées de la SOGB telles que les coopératives d'hévéas et de palmiers à huile, ont reçu une formation sur

les différentes politiques de la SOGB et ses engagements mais également sur l'importance de leurs implications dans le SMI.

mesures correctives nécessaires sont prises suite à l'analyse de ces résultats.

## 10. Monitoring

Un monitoring mensuel est réalisé afin de s'assurer du respect des engagements environnementaux au sein des différents départements et au niveau des villages. Les



*Ecogardes des zones protégées et leur formateur*

## 11. Nombre d'accidents environnementaux

En 2022, quelques accidents environnementaux ont été enregistrés. Il s'agissait essentiellement de déversement de carburant et de déclenchements accidentels d'incendie. Tous ces cas d'accidents environnementaux ont été maîtrisés grâce aux dispositions planifiées pour répondre aux situations d'urgence et avec l'aide de la brigade incendie de la SOGB.

Pour l'ensemble des situations d'urgence environnementale, les réponses à apporter ont été passées en revue en 2022 et des simulations ont été réalisées afin de préparer le personnel à répondre efficacement à ces situations.



*Simulation d'incident à l'huilerie de la SOGB*



## 12. Suivi des incendies

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Nombre	0	3	2	1	2	0	0	0	0	0	0	0	8

Plusieurs actions sont mises en œuvre afin de prévenir la survenue d'incendies. Il s'agit entre autres de :

- La surveillance, la patrouille dans les zones plantées, les parcelles récemment plantées ou récemment défrichées ;
- Les garde-feux à plein temps en service dans toute la plantation pendant la durée de la saison sèche ;
- La prévention de l'entrée de personnes non autorisées dans la concession SOGB ;
- La mobilisation des installations de lutte contre les incendies en attente pendant la saison sèche, un camion de pompiers, un camion avec un réservoir d'eau monté sur le camion disponible ;



*Panneau indiquant une des aires protégées de la SOGB*

- La mise en place de coupe-feu (large route, terrain vacant) dans les zones plantées ;
- Le travail d'engagement communautaire dans les cas où des incendies se produisent régulièrement, avec un effort pour comprendre pourquoi les incendies sont allumés et pour en résoudre les causes profondes ;
- Des actions pour la réhabilitation des zones brûlées.

Plusieurs séances de sensibilisation ont été réalisées en 2022 par le DDD à l'endroit des

populations des villages de la SOGB et des villages riverains.

## 13. Relations avec le gouvernement/les administrations

La SOGB continue d'entretenir de très bonnes relations avec l'administration en général et particulièrement avec les structures en charge de l'environnement et du développement durable ainsi que celles en charge de la protection sociale.

À titre d'exemple, la SOGB entretient de très bonne relation avec :



- Le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) du ministère de l'environnement ;
- La Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature (DEPN) ;
- La Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) ;
- Les Directions régionales des Ministères de l'énergie, des eaux et forêts, des mines, de l'agriculture, du commerce, etc.

Les relations avec les autorités se sont étendues en 2022 avec les autorités locales, en charge des affaires maritimes, dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions applicables du code maritime ivoirien.

#### 14. Aspects environnementaux dans la chaîne d'approvisionnement

La SOGB, à travers son programme d'encadrement des fournisseurs de matières premières, a réalisé en 2022 des sensibilisations sur la prise en compte des enjeux environnementaux visant la prévention des pollutions, la préservation des ressources en eau et des sols ainsi que la lutte contre la déforestation.

Ces sensibilisations sont réalisées dans le cadre de l'encadrement des planteurs

villageois présents dans la zone d'intervention de la SOGB par ses moniteurs.

#### 15. Objectifs pour l'année prochaine

Les objectifs environnementaux de 2023 seront axés sur les points suivants :

- Le traitement dans les délais des aspects environnementaux (significatifs) issus de l'analyse environnementale ;
- L'amélioration de la performance liée aux obligations de conformité ;
- Le traitement dans les délais des risques et opportunités qu'il est nécessaire de prendre en compte dans la mise en œuvre du SME.



*Etang artificiel dans le village agricole de Kako 3 à la SOGB*

A group of nine people, including men and women, are standing in a line in front of a white building with a blue roof. The building has the words "CENTRE DE SANTE" written in red on its facade. To the right of the group, there is a large stack of medical equipment, including several black chairs and several wooden hospital beds. The people are dressed in a mix of traditional African attire and modern clothing. Most of the men are wearing blue surgical masks. The ground is dirt, and the sky is blue with some clouds.

CENTRE DE SANTE

# CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT LOCAL

*Don d'équipements médicaux au centre médical de Djiimbo construit par la SOGB - Village AVD*





23 734

PLANTEURS  
VILLAGEOIS ENCADRES

PARTENAIRE  
DES  
COMMUNAUTES  
RIVERAINES



225 M FCFA  
DE DONS EN 2022



*Elèves de l'école construite par la SOGB du village de Héké 19- Village AVD (Association des Villages Déplacés)*



## VII. Contribution au développement local

### 1. Partenaires locaux

#### a. Sous-traitants

La SOGB a travaillé avec 250 employés de sous-traitants en 2022, tant dans le domaine agricole, industriel qu'administratif.

Grâce à la collaboration avec des sous-traitants, la SOGB contribue au développement des petites et moyennes entreprises locales à travers :

- Le préfinancement des travaux par des avances de démarrage ;
- La formation de leur personnel à la sécurité, à l'hygiène et au respect de l'environnement ;
- La formation de leur personnel aux nouvelles techniques en vigueur (ex : constructions de logements de type hydraform).

#### b. Planteurs villageois

En 2022, la SOGB a apporté son appui dans le cadre de l'assistance technique FIRCA à 23 734 planteurs villageois indépendants d'hévéas. 172 planteurs indépendants de palmier à huile bénéficient d'assistance

technique sur initiative propre de l'entreprise. Une opération générale de recensement de l'ensemble des planteurs et plantation d'hévéa et de palmier est cours afin de cartographier.

Toujours dans une volonté de développer une agriculture tropicale responsable et de

favoriser un développement local à long terme, la SOGB fournit des jeunes plants à ces planteurs pour leurs nouvelles parcelles et les renouvellements de plantations en milieu rural.

Ce ne sont pas moins de 9 000 planteurs d'hévéas et 80 planteurs de palmiers qui



*Habitants d'un village AVD après une formation sur la bonne gestion des ressources familiales*

livrent chaque jour leurs productions directement à la SOGB ou par l'intermédiaire de coopératives. Pour l'année 2022, cela a représenté 44 044 tonnes de caoutchouc, ce qui équivaut à environ 67% de la production totale de la SOGB, et 6 486 tonnes de régimes pour le palmier, soit 4% de la production d'huile.

En moyenne, un planteur villageois qui livre à la SOGB bénéficiera d'un revenu annuel de 2,8 millions de FCFA. Pour 9 000 planteurs cela représente un montant total de 26 milliards, dont 25,4 milliards FCFA pour l'hévéa et 550 millions FCFA pour le palmier à huile, injecté dans l'économie locale.



*Silo de stockage à l'usine caoutchouc de la SOGB*



### c. Plan d'engagement avec les parties prenantes

Chaque année, la SOGB développe une cartographie ainsi qu'un plan d'engagement avec ses parties prenantes. Ces plans sont régulièrement actualisés afin de d'accroître l'impact et le succès de ses projets.



Monsieur Youkou Gnépa Michel, Président de l'Association des Villages Déplacés (AVD)

Cela répond également à la mise en œuvre des systèmes de managements de la qualité et de l'environnement de la SOGB dans le cadre des certifications ISO 9001 et ISO 14001 (SMQ & SME).

## 2. Plans de développement communautaire

Un plan de développement communautaire de la SOGB a également été élaboré. Ce plan intègre les besoins des communautés riveraines de la SOGB regroupées au sein de l'Association des Villages Déplacés (AVD). Le Département des relations externes de la SOGB collabore quotidiennement avec les membres de la plateforme AVD afin d'assurer le bon déroulement et la pertinence des projets communautaires développés.

## 3. Relations de bon voisinage avec les populations voisines

La SOGB a créé en 2009, une plateforme de discussions, d'échanges et d'engagements pour un partenariat fort avec les populations riveraines. Cette plateforme met en place plusieurs projets communautaires par an.

Ces engagements ont fait l'objet de la signature d'un protocole d'accord entre l'ensemble des villages riverains (13) et la SOGB sous la présidence du Sous-préfet de Grand-Béréby. C'est ainsi que naît l'AVD (Association des Villages Déplacés) qui est une association regroupant les délégués de chacun des villages mandatés par les chefs de village, avec un bureau exécutif qui a pour rôle de suivre les différents



engagements contenus dans le protocole d'accord. Il est également chargé de suivre et superviser en relation avec la SOGB, la réalisation des projets validés ainsi que l'analyse de toutes les doléances entre les deux parties.

Ce protocole d'accord a été renégocié en octobre 2021 en présence de l'ensemble des chefs des 13 villages riverains mais également du bureau AVD. Le protocole a été révisé à la hausse, le nouveau montant accordé annuellement aux villages riverains à partir de début de 2022 s'élève à 105 millions de FCFA.

### a. Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés

Le partenariat existant entre la SOGB et l'AVD a permis la construction de plusieurs écoles et centres de santé dans les villages riverains. De plus, la SOGB fournit le



matériel nécessaire d'un point de vue sanitaire et offre son assistance en cas de crise.

En décembre 2022, la mission humanitaire de l'ONG Revive a effectué gratuitement des opérations chirurgicales sur les populations qui en avaient besoin. Ces soins médicaux ont bénéficié en majorité aux populations des villages riverains comme cela avait été le cas en 2021. Sur un total de 78 opérations chirurgicales qui ont été effectuées lors de la dernière mission, 65% des patients étaient issus des villages riverains.

Aussi, plusieurs projets à but communautaires ont été réalisés dans ces villages durant l'année 2022. Il s'agit entre autres de la fourniture de table/bancs et bureaux à l'école primaire du village de Teklèbo, de la réalisation d'un préau doté de bureaux à Irépoué, de la construction d'un marché couvert à Héké 19, etc.

#### **b. Approvisionnement en énergie et en eau**

Grâce au financement par la SOGB des projets communautaires, des investissements sont réalisés selon les besoins des communautés aussi bien pour l'approvisionnement en énergie qu'en eau.

La SOGB a, via la plateforme de l'AVD, électrifié plusieurs villages et construit

plusieurs puits afin de permettre aux villages riverains d'améliorer leur qualité de vie.

#### **c. Ouverture et entretien des routes**

Conformément au protocole AVD, la SOGB entretient les pistes menant dans les villages riverains (villages AVD) pour permettre la circulation des biens et des personnes. Mais en 2022, la SOGB est allée plus loin en réhabilitant aussi des tronçons de routes administratives et des pistes menant à des villages non AVD.

Durant cette année 2022, la SOGB a réalisé plusieurs travaux pour les villages environnants à savoir : le rechargement partiel et le reprofilage lourd des pistes de villages AVD et non AVD, la réparation de certains tronçons des routes administratives menant à San Pedro et Tabou mais également concernant les villages AVD vers le village de KAKO et Dogbo, et enfin la construction d'une buse à double entrée avec têtes d'ouvrages et d'une buse simple sans tête d'ouvrage à Tekoulebo (village AVD) afin d'établir la liaison du village avec son école et rétablir la liaison avec la SOGB qui était coupée.

#### **d. Dons**

Chaque année la SOGB offre une aide financière sous forme de dons à plusieurs

institutions ce qui permet à certaines associations ou entités de fonctionner plus facilement. Le montant des dons accordés en 2022 s'élève à 225 M FCFA. Parmi les institutions soutenues, nous retrouvons l'Union des Femmes de la SOGB qui ont un projet maraîcher depuis plusieurs années, la mutuelle des travailleurs, diverses missions humanitaires qui ont eu lieu à la SOGB, etc.

### **4. Partenaires dans des projets de développement local**

#### **a. Avec les populations**

Afin de formaliser son engagement envers les communautés riveraines, la SOGB a conclu un protocole d'accord avec l'AVD et ratifié par la sous-préfecture de Grand-Béréby. Ce protocole stipule les accords conclus et une dotation annuelle d'un budget pour la réalisation des projets et infrastructures d'intérêts communs pour les villages riverains regroupés en 13 villages.

La détermination du budget par village ce fait en fonction de la superficie des terres que chaque village a « cédé » à l'État au moment de l'implantation de la société. Une délimitation a donc été faite par consensus pour l'ensemble des villages concernés et suivant la superficie que chaque village a cédé.

Parmi les engagements pris par la SOGB envers l'AVD nous retrouvons :

- Mise en place d'un budget pour doter les villages d'infrastructures ;
- Concertation entre les deux parties ;
- Aide à la bonne gouvernance ;
- Consentement libre et informé au préalable sur différents sujets ;
- Aide ponctuelle lors de nécessité de la part des villages AVD.

Ces engagements participent à la réalisation de l'ambition de la SOGB d'améliorer les conditions de vie rurale des communautés et de respecter leur bien-être.

En 2021, le protocole d'accord a été révisé à la hausse en présence de l'ensemble des chefs de villages, des membres du bureau AVD ainsi que de la Sous-Préfète de Grand-Béréby. Une réunion de renégociation du protocole d'accord a eu lieu suite à laquelle une hausse du budget annuel de 7% a été accordée pour l'ensemble des projets communautaires des villages.







*Employé de la SOGB dans un village agricole de la plantation*



# COMMUNICATION

---

*Vue aérienne de champs d'hévéas et de palmiers*





RÉSEAUX  
SOCIAUX  
&  
SITE INTERNET

---

JOURNAL  
INTERNE  
D'ENTREPRISE



*Employée de la SOGB à la Direction Financière  
et Comptable*

## VIII. Communication interne et externe

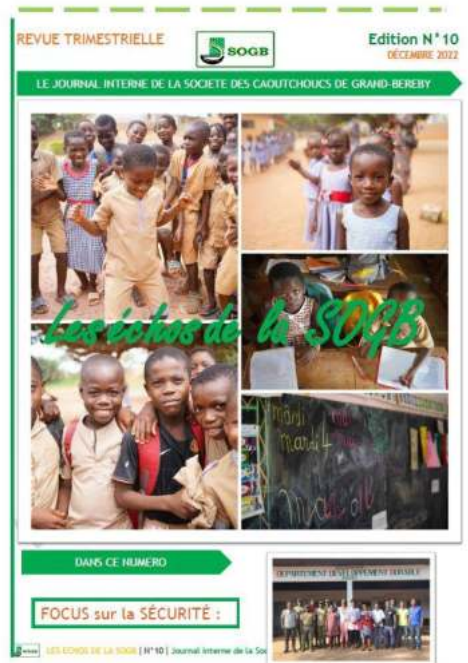
Dans un environnement de plus en plus concurrentiel, la communication est devenue un outil stratégique et incontournable non seulement pour les entreprises, mais également pour toute organisation ou collectivité. Il semblait primordial pour la SOGB de développer sa communication tant à l'interne qu'à l'externe.

Cet investissement pour la communication interne permet à la SOGB de contribuer à une bonne connaissance de l'entreprise en faisant circuler l'information plus facilement et, renforce le sentiment d'appartenance à la SOGB afin de servir notre but commun qui est de développer une agriculture tropicale responsable.

La communication externe, quant à elle, favorise le partage d'une vision commune, bénéfique à tous, pour toujours plus de transparence, de mise en valeur de nos engagements durables et d'amélioration de nos performances au quotidien. À la SOGB, nous veillons à ce que toutes nos employés et nos parties prenantes soient informés grâce aux outils et canaux adéquats de communication.

À l'interne, différentes communications régulières sont faites par différents canaux

de communications mais également un journal interne publié trimestriellement.



Journal interne de la SOGB

À l'externe, la communication est faite à travers la représentation et la participation de la SOGB aux organes de gestion des filières agricoles, les relations avec l'administration publique et les communautés locales. La communication externe passe également par les réseaux sociaux, les médias et le site web.

### 1. Renforcement de la communication interne

Grâce à une communication interne renforcée, la SOGB veille à répondre au besoin d'information et d'informer les employés de l'entreprise. Pour ce faire, elle utilise différents canaux tels que : les séances de sensibilisations quotidiennes dans les villages agricoles des différentes divisions, les notes de services, l'emailing, mais également un journal interne publié trimestriellement et une page Facebook.

Les séances de sensibilisations quotidiennes dans les villages agricoles permettent aux différentes divisions de maintenir un même niveau d'information pour toutes les tranches de populations de la SOGB. Ces séances sont orales afin de permettre à tous de comprendre les informations données.

Les notes de service sont régulièrement envoyées aux employés afin de les informer de la vie sur la plantation, mais également sur de nouvelles mesures à suivre.

Des panneaux d'affichages existent à toutes les entrées des départements et dans les villages agricoles permettant une communication constante avec la population vivant au sein de la concession de la SOGB.

Depuis septembre 2020, un journal interne a été créé et diffusé à tous de manière



trimestrielle. Ce dernier a pour objectif de présenter les différents projets en cours sur le site, il met aussi à l'honneur le travail effectué, il informe ses lecteurs sur certaines thématiques telles que la santé, l'environnement, le sport et les événements en général.

Ce format répond à un besoin de cohésion sociale entre les employés et permet à tout un chacun d'être informé de manière ludique des dernières activités et projets de la plantation. Enfin, il permet de mettre en valeur différents profils d'employés ou autres qui ont pu marquer la plantation de leur passage.

Bien que la page Facebook de l'entreprise serve aussi de vecteur de communication externe, la majorité de la communauté présente sur la page SOGB sont ses propres employés.

## 2. Renforcement la communication externe

La création du site internet ([www.sogbci.com](http://www.sogbci.com)) de la SOGB, en partenariat avec la SCC (Société Sud Comoé Caoutchouc), a été le principal facteur de renforcement de la communication externe.



Page Facebook de la SOGB

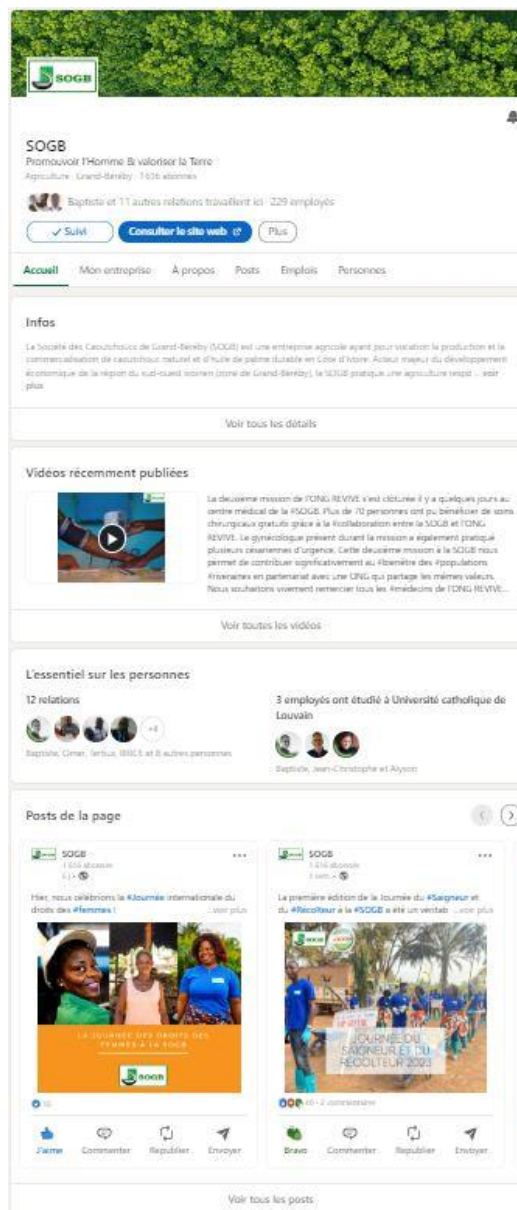


Page d'accueil du site de la SOGB

Cet outil incontournable du 21<sup>ème</sup> siècle permet de faire connaître l'entreprise à travers le monde. Des articles y sont régulièrement publiés afin d'informer efficacement les parties prenantes de la SOGB des actualités de la plantation.

Une page Facebook SOGB (@pageSOGB) a également été créée en juin 2019. À travers ce réseau social, les activités de la SOGB sont régulièrement partagées ce qui permet une communication constante tant avec ses employés qu'avec les parties prenantes externes à la SOGB.

En 2021, afin d'élargir sa communication externe, la SOGB a créé une page dédiée à son entreprise sur le réseau social LinkedIn. Nous y retrouvons également les informations générales des activités de l'entreprise. Cette page permet à la SOGB de cibler une autre tranche de la population et un public plus externe à la SOGB, voire international.



Page LinkedIn de la SOGB

### 3. Résultats de la communication externe

L'amélioration continue du site internet et des pages SOGB sur les réseaux sociaux permettent de renforcer la volonté de transparence des activités de la SOGB avec ses parties prenantes. De plus, l'ajout de contenus tels que les rapport financiers et développement durable offrent la possibilité aux lecteurs d'en apprendre davantage sur les activités de la plantation.

La cellule communication engage également certains efforts afin d'augmenter la présence de l'entreprise dans les médias, plusieurs articles ont été consacrés à la SOGB. Parmi les thèmes abordés, nous retrouvons les résultats financiers de l'entreprise mais également les actions faites pour les communautés riveraines ou encore la présence de la SOGB à travers les institutions représentatives de la filière palmier à huile et hévéa. La RTI, premier média national de Côte d'Ivoire, suit régulièrement les différentes activités de la SOGB telles que les missions humanitaires médicales de la SOGB. D'autres organes de presse participent à la volonté de la SOGB de communiquer à l'externe sur sa mission et ses engagements.



## APR NEWS : Environnement - 2 648 hectares de forêt protégés sous surveillance numérique

[apri-news.fr/fr/actualites/apr-news-environnement-2-648-hectares-de-foret-protgees-sous-surveillance-numerique](http://apri-news.fr/fr/actualites/apr-news-environnement-2-648-hectares-de-foret-protgees-sous-surveillance-numerique)

1 avril 2022



Environnement - Surveillance - Forêts protégées

Vendredi, 1 avril 2022

APRNEWS - Afin d'amplifier son engagement pour la protection de l'environnement et la surveillance des poches de forêts protégées au sein de la plantation, la SOGB a organisé une mission de formation et de sensibilisation de ses équipes à l'utilisation de caméras de surveillance.

Convaincu que la biodiversité joue un rôle primordial dans l'équilibre de la planète, la SOGB fait de la protection environnementale le cœur de sa politique de développement durable. Cela se traduit par la mise en place de zones de forêts protégées et interdites d'activités humaines (chasse, pêche, culture...) afin de préserver leurs écosystèmes, indispensables à la vie.

Article de presse du 1<sup>er</sup> avril 2022 concernant la mission dans les zones protégées de la SOGB

## GRAND-BÉRÉBY/ ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE Une société de caoutchouc et l'Ong Revive offrent des interventions chirurgicales aux populations

Soucieuse de la santé des populations vivant autour de sa plantation, la Société des caoutchoucs de Grand-Béréby (Sogb), en collaboration avec l'Ong "Revive", offre des soins médicaux spécialisés aux communautés riveraines de la plantation. Et ce, durant 15 jours. L'information a été donnée par le Directeur général (Dg) de la Sogb, Jean-Christophe Dienst, lors de la conférence de presse qu'il a animée, le mercredi 26 janvier 2022, à Grand-Béréby, selon nos sources. Cette mission, qui a débuté, le dimanche 23 janvier, prendra fin le samedi 5 février prochain. Elle a pour objectif de permettre aux populations riveraines qui, en raison de leurs conditions de vie, n'ont pas facilement accès à des soins médicaux spécialisés, de se faire ausculter. Ainsi, ce sont entre 50 et 60 personnes qui bénéficieront de soins entièrement gratuits, afin de soulager leurs douleurs physiques. Lors de cette mission humanitaire, les riverains vivant autour de la plan-



Un villageois bénéficiant d'une intervention chirurgicale. (Ph.DR)

tation de la Sogb bénéficieront, gratuitement, de soins chirurgicaux administrés par les médecins spécialisés de l'association belge "Revive", à l'hôpital de ladite société. Selon Jean-Christophe Dienst, cette mission médicale renforcera l'engagement de sa structure, pour l'amélioration des conditions de vie des

communautés locales. « Un engagement au quotidien qui se traduit par un accès à des soins de santé adéquats et la construction de centres de santé depuis 14 années », a-t-il dit.

Les domaines concernés sont la chirurgie et la gynécologie. Les bénéficiaires sont des personnes n'ayant pas les moyens financiers ou pratiques de se faire opérer ailleurs. Trois types d'opération seront faites. Des interventions sur les hernies inguinales, des fibromes utérins et des césariennes. La salle d'opération de l'hôpital de la plantation a été entièrement rééquipée pour cette mission.

Notons que 13 villages limitrophes à la concession composent l'Association des villages déplacés (Avd). Ceux-ci bénéficient du soutien de la société qui leur consacre un budget annuel de 105 millions de F Cfa, pour la réalisation de projets sociaux.

Wilfried KOUAMAN  
(Sogb)

Article de presse du 2 février 2022 concernant la mission médicale REVIVE à la SOGB

soirInfo 8183 du mercredi 02 février 2022

#### 4. Participations aux évènements et/ou sponsoring

En raison de la pandémie de Covid-19 peu d'évènements ont eu lieu en 2021 et 2022. Seule l'Assemblée Générale des actionnaires s'est tenue en juin 2022 à Abidjan.



*Employée dans la pépinière d'hévéas de la SOGB*



# OBJECTIFS & PERSPECTIVES

---

*Employés du laboratoire de l'usine caoutchouc*

## IX. Objectifs et perspectives 2022 - 2023 - 2024

En matière de développement durable, la SOGB s'inscrit dans le processus d'amélioration continue de ses performances sociales et environnementales, conformément à son Système de Management Intégré (SMI) conforme aux exigences des normes pour lesquelles elle a été certifiée : ISO 9001, ISO 14001 et RSPO.

En 2023, quelques étapes seront notamment franchies dans les domaines suivants :

- Projet d'extension des surfaces de forêts protégées, passant de 2 648 ha à 3 512 ha soit 10% de la superficie de la concession ;
- Projet de formation continue des écocardes surveillant les forêts protégées ;
- Poursuite des replantations 2023 (488 ha) sur un terrain préparé à 100% zéro brûlage ;
- Grâce à la certification RSPO de l'ensemble des titres fonciers, obtenue en janvier 2023, 100% de la production des plantations de palmiers à huile passera sous le label RSPO ;
- Démarrage de l'aménagement et du reboisement avec des espèces forestières des zones ripariennes

servant de couloirs de biodiversité le long des cours d'eau de la concession ;

- Poursuite de notre partenariat avec l'AVD et nos villages riverains ;
- Poursuite du programme de construction de 100 blocs de logements supplémentaires au sein des villages agricoles et de la zone industrielle ;
- Des actions spécifiques destinées à améliorer les conditions de vie dans les villages agricoles sont en cours et connaîtront leur réalisation en 2023 : Journée du Saigneur et du Récolteur, aménagement des centres récréatifs et culturels, constructions de garderies, programme de développement de cultures maraîchères.

La SOGB entend en outre continuer à œuvrer à l'amélioration des conditions de vie de tous ses employés et des communautés vivant au sein et à proximité de sa plantation, en encourageant une agriculture tropicale responsable et en poursuivant le dialogue mis en place.



## X. Index du contenu GRI

Normes GRI		Chapitre
102	Eléments généraux d'information	
102-1	Nom de l'organisation	I.1 Message du Directeur Général
102-2	Activités, marques, produits, services	I.3 Profil général
		II.2 Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile et de palmiste
		II.3 Production de caoutchouc naturel
		II.4 Projets de recherche et développement
102-3	Lieu géographique du Siège	I.3 Profil général
102-4	Lieu géographique des sites d'activité	I.3 Profil général
		I.4 Présence géographique dans le pays
102-5	Capital et forme juridique	I.6 Structure du capital (actionariat)
102-6	Marchés desservis	II.2 Production d'huile de palme, d'amandes de palmiste et d'huile et de palmiste
		II.3 Production de caoutchouc naturel
102-7	Taille de l'organisation	I.4 Présence géographique dans le pays
		II. Performance économique en chiffres
		IV.2.a Ressources humaines
102-8	Informations concernant les employés et les autres travailleurs	IV.2.a Ressources humaines
		XII. Chiffres clés
102-9	Chaîne d'approvisionnement	III.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
		III.6 Normes des clients
		VII.1 Partenaires locaux
102-10	Modifications significatives de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	III.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
		VII.1 Partenaires locaux
102-11	Principe de précaution ou d'approche préventive	II.5 Impacts des changements climatiques sur les opérations
		III. Gouvernance responsable
		III.5. Chaîne d'approvisionnement et traçabilité

		VI. Gestion des ressources naturelles
102-12	Initiatives externes	III.3 Conformité aux exigences légales V. Assurer la sécurité des employés
102-13	Adhésion à des associations	III.3.f Contributions sociales II.3.g Respect des lois du travail IV.2.g Adhésion syndicale et liberté d'association
102-14	Déclaration du décideur le plus haut placé	I.1 Message du Directeur Général
102-15	Principaux impacts, risques et opportunités	I.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence II.5 Impacts des changements climatiques sur les opérations III. Gouvernance responsable VII. Contribution au développement local
102-16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-17	Mécanismes de conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	III.2 Politiques, chartes et code éthique III.3 Conformités aux exigences légales III.4 Respect volontaire d'autres normes III.7 Evaluations par tierces parties III.8 Plaintes et griefs
102-18	Structure de gouvernance	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-19	Délégation de l'autorité	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-20	Responsabilité de la direction en lien avec les enjeux économiques, environnementaux et sociaux	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux, sociaux	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-22	Composition de l'organe de gouvernance le plus élevé et de ses comités	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion



102-23	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-29	Identification et gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion III.2 Politiques, chartes et code éthique
102-30	Efficacité des procédures de gestion des risques	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-32	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le reporting de développement durable	III.1 Structure de gouvernance et méthodes de gestion
102-33	Communication des préoccupations majeures	III.8 Plaintes et griefs
102-40	Liste des groupes de parties prenantes	VII. Contribution au développement local III.3.f Contributions sociales III.3.g Respect des lois du travail
102-41	Accords de négociation collective	IV.2 Evaluation globale des principaux indicateurs sociaux
102-42	Identification des parties prenantes	Rapport développement durable 2020
102-43	Approche de l'implication des parties prenantes	Rapport développement durable 2020
102-44	Enjeux et préoccupations majeurs soulevés	Rapport développement durable 2020
102-45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	Rapport financier SOGB 2019
102-46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	I.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence II.6 Objectifs et perspectives IV.8 Objectifs et performances V.14 Objectifs pour l'année prochaine VI.14 Objectifs pour l'année prochaine
102-47	Liste des enjeux pertinents	I.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence
102-48	Réaffirmation des informations	Rapport développement durable Socfin 2020
102-49	Modifications relatives au reporting	Structure du rapport de développement durable

102-50	Période de reporting	2020
102-51	Date du rapport le plus récent	Rapport de développement durable 2019 édité en juin 2020
102-52	Cycle de reporting	Annuel
102-53	Point de contact pour les questions relatives au rapport	Info-sogb@sogbci.com
102-54	Déclaration de reporting en conformité avec les normes GRI	Ce rapport a été préparé en conformité avec les normes GRI : option de conformité étendue
102-55	Index du contenu GRI	X. Index du contenu GRI
<b>200</b>	<b>Economique</b>	
<b>201</b>	<b>Performance économique</b>	
201-1	Valeur économique directe générée et distribuée	II.1 Chiffre d'affaires et surfaces plantées par type de culture IV.5 Santé : un levier de développement VII. Contribution au développement local XII. Chiffres clés Rapport financier SOGB 2019
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	II.5 Impacts des changements climatiques sur les opérations III.4 Respect volontaire des normes VI.4 Evaluations d'impact environnemental VI.5 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC-HSCa) VI.6 Non-conformités environnementales VI.7 Réalisations
201-3	Obligations liées au régime à prestations déterminées et autres régimes de retraite	III.3 Conformité aux exigences légales
<b>203</b>	<b>Impacts économiques indirects</b>	
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	Rapport développement durable 2020 XII. Chiffres clés
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	IV.3 Infrastructures à la disposition des employés



		IV.5 Santé : un levier de développement
		IV.6 Soutien à l'éducation et à la formation
		VII.3 Relations de bon voisinage avec les populations voisines
		VII.4 Partenaires dans des projets de développement local
		XII. Chiffres clés
<b>204</b>	<b>Pratiques d'achats</b>	
204-1	Part de dépenses auprès des fournisseurs locaux	III.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité VII.1 Partenaires locaux
<b>205</b>	<b>Lutte contre la corruption</b>	
205-1	Activités évaluées en termes de risques lié à la corruption	III.3.d Lutte contre la corruption
205-2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	III.3.d Lutte contre la corruption
<b>206</b>	<b>Comportement anticoncurrentiel</b>	
206-1	Actions en justice contre le comportement anticoncurrentiel et les pratiques antitrust	0
<b>300</b>	<b>Environnemental</b>	
<b>301</b>	<b>Matières</b>	
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume	I.2 Engagements environnementaux, sociaux, sociétaux et en matière de transparence VI.3 Politiques VII.1.b Planteurs villageois XII. Chiffres clés
<b>302</b>	<b>Energie</b>	
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	VI.3.g Energie XII. Chiffres clés
<b>303</b>	<b>Eau et effluents</b>	
303-1	Interaction avec l'eau en tant que ressource partagée	VI.3.a Eau
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	VI.3 Politiques

303-3	Prélèvement d'eau	VI.3.a Eau
303-4	Rejet d'eau	VI.3.a Eau
303-5	Consommation d'eau	VI.3.a Eau XII. Chiffres clés
<b>304</b>	<b>Biodiversité</b>	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	III.4.e Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC) et Haute Valeur de Conservation (HVC)
		VI.3.d Protection et amélioration de la biodiversité
		VI.5 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC/HSCa)
304-3	Habitats protégés ou restaurés	III.4.e Approche Haut Stock de Carbone (HCS/HSC) et Haute Valeur de Conservation (HVC)
		VI.3.d Protection et amélioration de la biodiversité
		VI.5 Etudes des Hautes Valeurs de Conservation et Approches Hauts Stock de Carbone (HVC/HSCa)
<b>305</b>	<b>Emissions</b>	
305-1	Emissions directes de GES (champ d'application 1)	VI.3.e Emissions atmosphériques
		VI.3.h Prise en compte des impacts sur le changement climatique
		XII. Chiffres clés
305-4	Intensité des émissions de GES	VI.3.e Emissions atmosphériques
305-5	Réduction des émissions de GES	VI.3.h Prise en compte des impacts sur le changement climatique
305-7	Emissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	VI.3.e Emissions atmosphériques
<b>306</b>	<b>Effluents et déchets</b>	
306-1	Ecoulement d'eau par qualité et destination	VI.3.a Eau

		XII. Chiffres clés
306-2	Déchets par type et méthode d'élimination	VI.3.a Eau
		VI.3.c Gestion des déchets
		XII. Chiffres clés
306-3	Déversements significatifs	VI.3.c Gestion des déchets
		XII. Chiffres clés
306-5	Masses d'eau affectées par les déversements et/ou ruissellements	VI.3.a Eau
<b>307</b>	<b>Conformité environnementale</b>	
307-1	Non-conformités à la législation et réglementation environnementales	VI.6. Non-conformités environnementales
<b>308</b>	<b>Evaluation environnementale des fournisseurs</b>	
308-1	Nouveaux fournisseurs analysés à l'aide de critères environnementaux	III.5 Chaîne d'approvisionnement et traçabilité
<b>400</b>	<b>Social</b>	
<b>401</b>	<b>Emploi</b>	
401-1	Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	IV.2.a Ressources humaines
		IV.2.e Chiffres clés des ressources humaines
		XII. Chiffres clés
401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou partiel	IV.3 Infrastructures à la disposition des employés
		IV.5. Santé : un levier de développement
		IV.6. Soutien à l'éducation et à la formation
<b>403</b>	<b>Santé et sécurité au travail</b>	
403-1	Système de management de la santé et de la sécurité au travail	IV.2.b Protection des employés
		V.1 Système de management de la sécurité
		V.2 Politique de sécurité et de santé au travail
		V.3 Comités de santé et sécurité au travail
		V.12 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement
403-2		IV.5.f Préparation aux situations d'urgence



	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des éléments indésirables	V.4 Analyse de risques
403-3	Services de santé au travail	IV.5.C Prévention, détection et traitement des maladies V.3 Comités de santé et sécurité au travail V.7 Formation et sensibilisation V.8 Surveillance médicale V.12 La sécurité des personnes dans la chaîne d'approvisionnement
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail	V.3 Comités de santé et sécurité au travail V.4 Analyse des risques
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	V.7 Formation et sensibilisation
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	IV.5 Santé : un levier de développement V.8 Surveillance médicale
403-8	Travailleurs couverts par un système de management de la santé et de la sécurité au travail	IV.5 Santé : un levier de développement V.8 Surveillance médicale
403-9	Accidents du travail	V.10 Nombre d'accidents (perte supérieure à un jour) V.11 Taux d'accidents par 200 000 heures de travail V.13 Evolution dans le temps XII. Chiffres clés
<b>404</b>	<b>Formation et éducation</b>	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	V.7 Formation et sensibilisation XII. Chiffres clés
<b>405</b>	<b>Diversité et égalité des chances</b>	
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	IV.2.a Ressources humaines XII. Chiffres clés
<b>413</b>	<b>Communautés locales</b>	

413-1

Activités impliquant la communauté locale,  
évaluation des impacts et programmes de  
développement

III.4.a RSPO
IV.6.b Infrastructures et personnel
IV.6.c Soutien financier et dons aux écoles
VII.2 Plans de développement communautaire
VII.3.a Accès à la santé et à l'éducation pour les communautés
VII.3.b Approvisionnement en énergie et en eau
VII.3.c Ouverture et entretien des routes
VII.3.d Dons
VII.4 Partenaires dans des projets de développement local

## XI. Glossaire

Acronymes	Sens
A/DHST	Adjoint au Directeur de l’Huilerie et des Services Techniques
ACAM	Amicale des Cadres et Agents de Maîtrise
ADJ	Adjoint
AIBEF	Association ivoirienne pour le bien-être familial
AIPH	Association Interprofessionnelle de la Filière Palmier à huile
ANDE	Agence Nationale de l’Environnement
APROMAC	Association des Professionnels du caoutchouc Naturel en Côte d'Ivoire
APROSAPCI	Association des professionnelles des Sociétés Agricoles de Palmier de Côte d'Ivoire
ARV	Antirétroviraux
AT	Accident de Travail
AVD	Association des Villages Déplacés
BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
BSD	Bordereau de Suivi des Déchets
BT	Basse tension
CD	Chef de Division
CDRE	Chef de Département Relations Extérieurs
CGECI	Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire
CGEM	Compagnie Générale des Établissements Michelin
CHR	Centre Hospitalier Régional
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CHU	Centre Hospitalier Universitaire
CIAPOL	Centre Ivoirien Anti-pollution
CIRAD	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement
CLIP	Consentement Libre, Informé et Préalable
CNPS	Centre National de Prévoyance social
CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CSST	Comité de Santé et Sécurité au Travail
CU	Chef d’Unité
DARE	Département Achat et Relations Extérieures
DARH	Direction de l'Administration et des Ressources Humaine
DATA	Direction de l'Aménagement et des travaux Agricoles



DCCC	Direction du Centre du Conditionnement du Caoutchouc
DDD	Département Développement Durable
DDO	Distillate Diesel Oil
DEA	Direction des Exploitations Agricoles
DEPN	Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature
DFC	Direction Financière et de la Comptabilité
DHST	Direction de l'Huilerie et des Supports Techniques
DMG	Département Mécanisation et Génie Civil
DPE	Division Planting et Entretien
DPT	Département
DTA-AO	Direction des Technique Agricoles de l'Audit de l'Organisation
EIE	Etude d'Impact Environnemental
ENSEA	École Nationale Supérieure de statistique et d'Économie Appliquée
EPI	Equipements de Protection Individuelle
FCFA	Francs CFA
FDFP	Fonds de Développement de Formation Professionnelle
FENACOPAH-CI	Fédération Nationale des Coopératives et unions de Coopérative des planteurs de Palmiers à Huile de Côte d'Ivoire
Fer-palmier	Fond d'Extension et de Renouveau pour le développement de la culture palmier
FFB	Fresh Fruit Bunches
FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
GITH	Groupement des Industriels Transformateurs d'Huile de palme
GPSNR	Global Platform for Sustainable Natural Rubber
GPSNR-CI	Global Platform for Sustainable Natural Rubber - Côte d'Ivoire
GRI	Global Reporting Initiative
H	Heure
Ha	Hectare
HCSA	Approche Hauts Stock de Carbone
HSC	Hauts Stock de Carbone
HSE	Hygiène, Sécurité et Environnement
HVC	Hautes Valeurs de Conservation
IFC	International Finance Corporation
IRCA	International Register of Certified Auditors
ISO	Organisation Internationale de Normalisation
j	Jour

kg	Kilogramme
KPI	Key Indicator Performance - Indicateur clé de performance
KVA	Kilovoltampère
kWh	Kilowattheure
l	Litre
MFCFA	Millions de Francs CFA
mg	Milligrammes
MILDA	Moustiquaire Imprégnée à Longue Durée d'ACTION
MUTRA	Mutuelle de travailleurs de la SOGB
nb	Nombre
OHSAS	Occupational Health and Safety Assessment Series
ONG	Organisation non gouvernementale
ORL	Oto-rhino-laryngologie
P&C	Principes & Critères
P/C	Pièce
PI	Plantation Industrielle
PV	Plantation Villageoise
PVH	Plantation Villageoise Hévéa
R&D	Recherche et Développement
RSPO	Roundtable For Sustainable Palm Oil
SAPH	Société Africaine de Plantations d'Hévéas
SATAC	Société d'Application Techniques Agricoles et Caoutchoutières
SCC	Sud Comoé Caoutchouc
SCC RSPO	Supply Chain Certification Roundtable on Sustainable Palm Oil
SCE	Service
SG	Secrétaire Général
SIDA	Syndrome d'immunodéficience acquise
SM SST	Système de Management de la Santé et Sécurité au Travail
SME	Système de Management Environnemental
SMI	Système de Management Intégré
SMQ	Système de Management de Qualité
SOCFIN	Société Financière de Caoutchouc
SOGB	Société des Caoutchoucs de Grand-Béréby
SST	Santé Sécurité au Travail

t	Tonne
UCP	Unité de Culture Palmiers
UNEMAF	Union des Entreprises Agricoles et forestières
VIH	Virus de l'immunodéficience Humaine
Wh	Whattheure
ZIR	Zone Industrielle et de Recherche



## XII. Chiffres clés

	Unité	Objectifs	SOGB
<b>Données financières (dépenses)</b>			
Infrastructures générales	FCFA		3 057 928 994
Médical	FCFA		981 307 523
Education	FCFA		177 100 329
Environnement	FCFA		353 905 544
Santé et sécurité au travail	FCFA		220 555 528
Formations	FCFA		128 487 348
Encadrement	FCFA		189 307 292
Dons	FCFA		225 252 832
Autres projets	FCFA		10 347 956
<b>Investissements totaux</b>	FCFA		<b>5 344 193 346</b>
Prêts	FCFA		980 832 379
<b>Effectifs</b>			
Employés permanents	nb		5 973
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		<i>1 031</i>
Travailleurs journaliers	nb		2 667
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		<i>2 133</i>
Intérimaires	nb		0
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		<i>0</i>
Sous-traitants	nb		250
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		<i>110</i>
<b>Effectif total</b>	<b>nb</b>		<b>8 890</b>
<i>Dont employées femmes</i>	<i>nb</i>		<i>3 274</i>
Taux de rotation du personnel	%		15,02%
Employées admissibles au congé de maternité	nb		78
Employées en congé de maternité	nb		78
Employées prévues de retour au travail après un congé de maternité	nb		67
Employées ayant repris le travail après un congé de maternité	nb		67
Congé de maternité taux de retour au travail	%		100%
Employés admissibles au congé de paternité	nb		157
Employés en congé de paternité	nb		157
Employés prévus de retour au travail après un congé de paternité	nb		157

Employés ayant repris le travail après un congé de paternité	nb		157
Congé de paternité taux de retour au travail	%		100%
Ratio salaire homme/femme	%		100%
<b>Surfaces</b>			
Concession	hectares		34 712
Surface plantée en palmiers à huile	hectares		7 471
Surface plantée en hévéas	hectares		15 862
<b>Infrastructures générales</b>			
Huileries	nb		1
Raffineries	nb		0
Palmisteries	nb		1
Usines à caoutchouc	nb		1
<b>Production</b>			
Huile de palme brute produite	T		35 301
<i>Dont huile de palme certifiée RSPO</i>	T		9 427
Huile raffinée	T		N/A
Huile de palmiste	T		2 645
Caoutchouc sec produit	T		65 815
<b>Traçabilité et transparence</b>			
<b>Traçabilité</b>			
Huile de palme - Niveau 1	%		100%
Huile de palme - Niveau 2	%		98%
Huile de palme - Niveau 3	%		93%
Huile de palmiste - Niveau 1	%		100%
Huile de palmiste - Niveau 2	%		100%
Huile de palmiste - Niveau 3	%		100%
Caoutchouc - Niveau 1	%		100%
Caoutchouc - Niveau 2	%		62%
Caoutchouc - Niveau 3	%		34%
<b>Transparence - Huile de palme - Planteurs villageois</b>			
Nombre de planteurs villageois	nb		66
Planteurs villageois ayant un contrat signé avec la plantation	%		0%
Planteurs villageois dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		0%
Planteurs villageois ayant eu une évaluation des risques CSR	%		0%

Planteurs villageois ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		0%
Planteurs villageois ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		100%
<b>Transparence - Huile de palme - Collecteurs</b>			
Nombre de collecteurs	nb		21
Collecteurs ayant un contrat signé avec la plantation	%		100%
Collecteurs dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		100%
Collecteurs ayant eu une évaluation des risques CSR	%		0%
Collecteurs ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		0%
Collecteurs ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		100%
<b>Transparence - Huile de palme - Plantation tiers</b>			
Nombre de plantation tiers	nb		N/A
Plantations tiers ayant un contrat signé avec la plantation	%		N/A
Plantations tiers dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		N/A
Plantations tiers ayant eu une évaluation des risques CSR	%		N/A
Plantations tiers ayant été auditées sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		N/A
Plantations tiers ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		N/A
<b>Transparence - Caoutchouc - Planteurs villageois</b>			
Nombre de planteurs villageois	nb		6 047
Planteurs villageois ayant un contrat signé avec la plantation	%		0%
Planteurs villageois dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		0%
Planteurs villageois ayant eu une évaluation des risques CSR	%		0%
Planteurs villageois ayant été audités sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		0%
Planteurs villageois ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		100%
<b>Transparence - Caoutchouc - Collecteurs</b>			
Nombre de collecteurs	nb		10



Pourcentage de collecteurs ayant un contrat signé avec la plantation	%		100%
Pourcentage de collecteurs dont le contrat mentionne des clauses relatives aux questions environnementales et sociales	%		100%
Pourcentage de collecteurs ayant eu une évaluation des risques CSR	%		0%
Pourcentage de collecteurs ayant été audité sur le terrain concernant leurs pratiques environnementales et sociales	%		0%
Pourcentage de collecteurs ayant reçu une formation sur les questions environnementales et sociales	%		100%
<b>Santé et sécurité</b>			
<b>Accidents du travail - Uniquement pour les employés permanents et temporaires</b>			
Total heures travaillées	nb		13 307 212
Décès (décès chez les travailleurs journaliers, contractuels et autres travailleurs)	nb		0
Blessures non mortelles	nb		433
Taux de blessures par 200 000 heures	nb/200 000 h		6,51
Accidents du travail ou maladies professionnelles entraînant une DART	nb		432
Taux d'accidents de la DART par 200 000 heures	nb/200 000 h		6,49
Journées perdues	nb		1 603
Taux de jours perdus par 200 000 heures	nb/200 000 h		24,09
<b>Formation</b>			
Formations et sensibilisations	nb		1 858
Heures de formation	h		1 932
Travailleurs sensibilisés	nb		59 474
<b>Environnement</b>			
Zones HCV	ha		6 735
Zones plantées tourbières (plantées avant 2017)	ha		0
Incendies accidentels déclenchés par des causes internes	nb		27
Superficies brûlées à la suite d'incendies accidentels déclenchés par des causes internes	ha		130
Incendies accidentels déclenchés par des causes externes	nb		8
Superficies brûlées à la suite d'incendies accidentels déclenchés par des causes externes	ha		11
<b>Indicateurs de consommation</b>			
<b>Usines</b>			
Consommation de carburant par tonne de régimes usinés	L/T FFB		0,12

Consommation d'eau par tonne de régimes usinés	m <sup>3</sup> /T FFB		1,08
Consommation d'électricité par tonne de régimes usinés	kWh/T FFB		20,79
Consommation de carburant par tonne de caoutchouc sec produit	L/T dry		41,42
Consommation d'eau par tonne de caoutchouc sec produit	m <sup>3</sup> /T dry		18,11
Consommation d'électricité par tonne de caoutchouc sec produit	kWh/T dry		201,06
<b>Ateliers et garages</b>			
Consommation moyenne de carburant - véhicules légers	l/100 km	< 14,5	11,91
Consommation moyenne de carburant - camions	l/100 km	< 55	20,55
Consommation moyenne de carburant - tracteurs	l/h	< 4,0	4,16
Consommation moyenne de carburant - groupes électrogènes	l/kWh	<1,8	0,28
<b>Production d'énergie renouvelable</b>			
Energie produite par les turbines à vapeur	kWh		3 031 755
Quantité d'énergie verte consommée/T de régimes	kWh/T FFB		18,95
Pourcentage d'utilisation de la turbine à vapeur	%		91%
Production d'énergie hydroélectrique	kWh		N/A
Gasoil économisé par l'utilisation du barrage	l		N/A
Gasoil économisé par l'utilisation des centrales à biomasse	l		N/A
Gasoil économisé par l'utilisation des groupes électrogènes	l		N/A
Gasoil économisé par l'utilisation des panneaux solaires	l		N/A
<b>Indicateurs de qualité</b>			
<b>Emissions atmosphériques</b>			
SO <sub>2</sub>	mg/m <sup>3</sup>	<500	6,40
NO <sub>x</sub>	mg/m <sup>3</sup>	<200	N/A
Poussières PM10	mg/m <sup>3</sup>	<100	0,67
Poussières PM2.5	mg/m <sup>3</sup>	<50	0,10
CO <sub>2</sub>	mg/m <sup>3</sup>	<9	21 366,50
<b>Air ambiant</b>			
Poussières PM10	mg/m <sup>3</sup>	<100	0,47
Poussières PM2.5	mg/m <sup>3</sup>	<50	0,21
<b>Gestion des déchets ménagers industriels banals</b>			
Déchets éliminés dans une décharge municipale	kg		0
	m <sup>3</sup>		0
Déchets collectés par un revendeur agréé	kg		362 976
	P/C		0
Déchets vendus	kg		362 976

Déchets éliminés dans la décharge de l'entreprise	kg		2 683 170
	m <sup>3</sup>		0
Déchets incinérés (sans récupération d'énergie)	kg		0
Déchets valorisés par récupération d'énergie	kg		28 252 029
Déchets valorisés par recyclage organique/compostage	kg		36 301 250
	m <sup>3</sup>		0
Déchets liquides éliminés dans les lagunes	m <sup>3</sup>		159 945
<b>Déchets industriels spéciaux (DIS)</b>			
DIS remis à un collecteur agréé	kg		17 301
	m <sup>3</sup>		0
<b>Données agricoles</b>			
<b>Produits toxiques utilisés</b>			
Utilisation d'aldicarbe	kg		0
Utilisation de Paraquat	kg		0
	l		0
Utilisation de Carbofuran	kg		0
Autre OMS 1a/1b	kg		0
<b>Engrais organique utilisé</b>			
Rafles	T		32 492
Quantité de compost de rafles/effluent d'usine	T		0
Fibres de palmistes	T		0
Autres solides	T		0
Achat engrais organique	T		0
<b>Données médicales</b>			
Hôpitaux	nb		1
Centres médicaux y compris dispensaires	nb		3
Avant-postes de santé	nb		15
Ambulances	nb		3
Médecins	nb		1
Infirmiers	nb		6
Sage-femmes	nb		2
Autre personnel	nb		82
<b>Total personnel médical</b>	<b>nb</b>		<b>91</b>
Consultations	nb		105 695
Hospitalisations	nb		1 061



Paludisme diagnostiqué	nb		34 157
Planification familiale	Oui/Non		Oui
Prise en charge du VIH	Oui/Non		Oui
Prise en charge de la tuberculose	Oui/Non		Oui
<b>Données d'éducation</b>			
Crèches	nb		0
Écoles maternelles	nb		1
Écoles primaires	nb		14
Écoles secondaires	nb		0
<b>Total</b>	<b>nb</b>		<b>15</b>
Dont écoles gérées des plantations	nb		0
Enseignants	nb		92
Dont enseignants pris en charge par les plantations	nb		2
	%		2%
Élèves	nb		4 147
Ratio Etudiants/Enseignant	nb		44,73
<b>Données des villages (uniquement pour les villages plantations)</b>			
Villages plantations	nb		23
Population - Travailleurs logés	nb		6 145
Population - Nombre d'ayants-droits	nb		17 242
Population - Nombre d'occupants illégaux	nb		0
Population - Nombre d'occupants autres	nb		1 133
<b>Total - Population</b>	<b>nb</b>		<b>24 520</b>
Logements	nb		4 286
Logements construits	nb		122
Logements rénovés	nb		1
Cuisines	nb		4 105
Cuisines construites	nb		121
Cuisines rénovées	nb		8
Latrines	nb		3 667
Latrines construites	nb		142
Latrines rénovées	nb		39
Douches	nb		3 862
Douches construites	nb		119
Douches rénovées	nb		1

Points d'eau	nb		501
Terrains de sport	nb		23
Magasins	nb		383
Clubs	nb		14
Marchés	nb		16
Lieux de rencontre	nb		21

# Notes





# Notes







### **Siège social**

San Pedro, Côte d'Ivoire  
Adresse : 01 BP 365 San Pedro  
Tel : (225) 27 34 71 23 16  
E-mail : [spca@sogbci.com](mailto:spca@sogbci.com)

### **Bureau Abidjan**

Adresse : 17 BP 18 Abidjan 17  
Tel : (225) 27 22 48 00 38  
(225) 27 22 48 00 30  
Fax : (225) 27 22 44 33 82  
E-mail : [spca@sogbci.com](mailto:spca@sogbci.com)

### **Plantation de la Dodo**

Grand-Béréby  
Tel : (225) 27 34 72 15 00  
(225) 27 34 72 15 22  
E-mail : [spca@sogbci.com](mailto:spca@sogbci.com)  
[info-soab@sogbci.com](mailto:info-soab@sogbci.com)